

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 818

25 JUILLET 2003 - 150 Francs CFA

Pacte pour le rapport : ent dans ces engagent eux soutien pour de l'aide et droits de action et des éducaion ou ment les uns et-ils leurs démunis du rapport ne

Le Leplaideur

: UN ANT...

e et la per-  
poisson et  
est trouvée,  
rie fort. On  
ne ramener  
autres féri-

es hommes  
pièces de  
éheuses. Et  
ad c'est un  
aphe et on  
Le lende-  
qui a été  
peau de la  
dans cette  
oux, prend  
ents et met  
reste de la  
ier.

se comme  
sse. Il faut  
Si on ne  
bénéfice) va  
la mange,  
es gens se

bukakari  
le phaco-  
yé par un  
de cochon,  
ed ils sont  
de viande  
sexuels.  
particulier.  
totem ne  
ceux qui  
ent enfant

confére-  
e droit où  
es droits

(coraison)

ARI  
LA  
ESE

## À L'ÉCOUTE DU PAPE

### L'ÉCOLOGIE EST UNE QUESTION D'ORDRE MORAL



Le 10 juin 2002, le pape signait la déclaration commune sur l'environnement.

(...) Le manque de responsabilité écologique est essentiellement un problème moral — fondé sur une erreur anthropologique — qui naît lorsque l'homme oublie que sa capacité à transformer le monde doit toujours respecter le dessein de Dieu sur la création (cf. *Centesimus annus*, n° 37).

Les solutions à ce problème doivent nécessairement inclure des gestes de solidarité qui transcendent les divisions politiques ou les intérêts industriels inutilement étriqués et égoïstes.

Votre Sainteté, dans la Déclaration commune sur l'Éthique et l'Environnement, que nous avons signée le 10 juin dernier en ce qui concerne la protection de la création, nous avons présenté une interprétation spécifiquement chrétienne des difficultés suscitées par la crise

écologique. Les chrétiens doivent toujours être prêts à assumer de façon commune leurs responsabilités au sein du dessein divin de la création, une responsabilité qui conduit à un vaste domaine de coopération accumulée et interreligieuse. Comme nous l'avons déclaré, une solution aux défis écologiques exige plus que des propositions purement économiques et technologiques. Cela exige une conversion intérieure du cœur qui conduise au refus de schémas insoutenables de consommation et de production. Cela exige un comportement éthique qui respecte les principes de la solidarité universelle, de la justice sociale et de la responsabilité."

Vatican, le 27 mai 2003

Jean-Paul II

Message à Sa Sainteté Bartholomaeus I<sup>er</sup>  
à l'occasion du V<sup>e</sup> symposium  
sur l'environnement.

## LE ROSAIRE ET LES PAPES

### RAYONNEMENT D'UNE DÉVOTION ENGAGÉE

On se souvient, l'année du rosaire de la Vierge Marie proclamée par le pape Jean-Paul II va du 1<sup>er</sup> octobre 2002 à fin octobre 2003. Cette année du rosaire ainsi proclamée touche donc à sa fin. Arrêtons-nous alors un instant pour nous remémorer comment le rosaire est vu par des papes.

Au commencement, le rosaire était le «bréviaire des pauvres». Alors que les

moines et les lettrés chantaient la louange divine dans les «bréviaires des heures», le psautier de la Vierge Marie offrait aux illettrés une méditation plus simple des événements salvifiques de la vie du Christ, vie à laquelle fut étroitement associée la Vierge Marie<sup>(1)</sup>. Très tôt, le rosaire était devenu une dévotion de tous les chrétiens, sans distinction entre religieux et laïcs, lettrés et non lettrés, saints et pécheurs. Simplement parce qu'il offre, en une «heureuse synthèse», les grands mystères de Jésus et de Marie :

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

### LE DÉBAT REFAIT SURFACE DE PLUS BEL

Réviser la Constitution du 11 décembre 1990 en vigueur au Bénin, préoccupe sérieusement des animateurs de la vie politique. Depuis quelques temps, ils font feu de tout bois pour faire avaler par les décideurs en premier et le peuple ensuite, leur volonté qui cache bien des choses. Ainsi, au lendemain de l'organisation des dernières élections (les municipales et législatives) des rumeurs persistantes font état de la nécessité de la révision de la loi fondamentale garante de la démocratie au Bénin. Par médias interposés, la question est fortement agitée. Logique d'une stratégie

(Lire la suite à la page 6)

## L'UNION AFRICAINE

### DES DÉFIS DE TAILLE À RELEVER

Les 10 et 11 juillet derniers, à Maputo, la mutation définitive de l'ex-Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en Union Africaine a eu lieu. C'est le couronnement de l'œuvre entamée par les chefs

d'État et de gouvernement africains depuis 2001. En effet, à la deuxième conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, les

(Lire la suite à la page 11)

## DÉSIGNATION DES SIX REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA HAUTE COUR DE JUSTICE

### L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

(Lire nos informations à la page 6)

mystères de joie, mystères de douleur et mystères de gloire.

On comprend dès lors l'attention particulière que le magistère des évêques accorde à cette prière populaire, cette dévotion à laquelle le pape Jean-Paul II vient de donner — octobre 2002 — un nouvel élan à travers sa lettre apostolique «Rosarium Virginis Mariae». Ce faisant, le Saint-Père entérine, actualise et offre une vitalité sans précédent aux intentions, aux contenus et aux propositions à travers lesquelles les pontifes romains se sont engagés au service du rosaire. Une relecture du magistère, de Léon XIII à Jean-Paul II, nous permet de mieux cerner l'action de Marie comme Mère et Médiatrice de toutes les grâces aux côtés de l'Eglise.

LÉON XIII (1878-1903) :  
LE PAPE DE LA VIERGE,  
NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Long et intense, le pontificat de Léon XIII a été une heureuse guerre contre les erreurs de l'époque moderne. Il a consacré au rosaire marial plus de 16 documents dont 11 encycliques, 1 constitution apostolique, 3 lettres apostoliques, 1 chirographe adressé, le 31 octobre 1886, au cardinal Luigi Maria Sincero, vicaire de Rome. Il y a exhorté les fidèles à se distinguer par leur piété à la Vierge à travers la méditation du rosaire.

Prière véritablement chrétienne, le rosaire, pour Léon XIII, est la prière la

(Lire la suite à la page 8)

## L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE CAP SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

*Selon un adage, qui veut voyager loin ménage sa monture.* L'actuel responsable du département de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Lazare Séhouéto, semble adopter cet adage populaire. C'est ainsi que trente jours après sa prise de service, il a jugé bon d'organiser, les 21 et 22 juillet dernier, à l'intention des cadres de son département, un atelier de réflexion. Objectif : définir les actions prioritaires des trois années à venir.

Conformément à la ligne tracée dans le document de stratégie de la réduction de la pauvreté (DSRP) adopté par le Bénin, et de concert avec les institutions de Bretton Woods, un atelier de réflexion a donc été organisé. Il a permis d'identifier certaines actions. Concrètes et réalisables à court terme, les actions retenues sont susceptibles de contribuer à la diversification agricole, à l'amélioration et au renforcement de la production cotonnière. Les participants n'ont pas

occulté la rationalisation des financements dans le secteur rural ni la réorganisation de l'administration du ministère pour la rendre plus efficiente.

Les objectifs visés sont assez nobles et profiteront à l'agriculture béninoise qui utilise plus de 70% de la population active.

En vue de la mise en œuvre effective de ces actions, le ministre Lazare Séhouéto veut s'appuyer sur la déclaration de politique de développement rural adoptée en juillet 2001 par le Bénin et soutenue par un schéma directeur du secteur du développement rural et agricole ainsi que sur le plan stratégique opérationnel. De précieux documents qui, aux dires de Lazare Séhouéto, doivent servir de boussole à toutes les initiatives futures.

Philippe Amoussou

### LE CONSEILLER ALASSANE BAWA S'EN EST ALLÉ UN VIDE DANS LA PRESSE BÉNINOISE

Comme une traînée de cendre en ce début d'après-midi du mercredi 17 juillet 2003, la mort subite du conseiller de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) Alassane Bawa a surpris l'opinion publique. Partout, la surprise a été grande. Amère, elle l'a été au sein de la HAAC, cette institution de régulation de la presse où était en service l'illustre regretté. Ce départ subit relève du rêve. La tristesse provoquée par sa mort est à peine dissimulable.

Des collègues de Alassane Bawa en service à la HAAC se souviennent encore des tout derniers moments vécus ensemble avec lui.

« Il avait l'air tellement fatigué que je lui ai même demandé ce qu'il attendait pour solliciter un petit congé afin d'aller se reposer. C'était seulement le lundi 14 juillet 2003 dernier, raconte le conseiller Bruno Ahonlouson. Un autre collègue à lui, Alexis Agbélèssé, renchérit : « Il y a seulement 10 jours qu'il est rentré de Dakar. Il m'a confié qu'il était tellement fatigué qu'il souhaiterait que, dans ma programmation des congés, je lui accorde deux mois, pour qu'il aille se reposer à Djougou. »

Le Seigneur a donné. Le Seigneur a repris. Que son Nom soit béni.

La dépouille portelle de Alassane Bawa a été inhumée à Copargo selon



M. Alassane Bawa

la tradition musulmane. Au siège de la HAAC, les hommages mérités ont été rendus à l'illustre disparu par la suite par les autorités politico-administratives et les acteurs des médias. À l'occasion, son engagement pour une presse libre et plurielle a été fortement souligné.

Comme message, Alassane Bawa aura surtout laissé l'exemple d'un homme engagé et conscientieux.

Que nos prières l'accompagnent.

Eugène Noukpo

### L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'INSÉCURITÉ AU BÉNIN

Dans un pays de transit comme le Bénin, les affaires nébuleuses côtoient les affaires honnêtes dans un pourcentage supérieur. Et c'est bien cela qui met à rudes épreuves la sécurité des Béninois et des Béninoises qui se trouvent être dans un pays à régime démocratique.

Cotonou à Natitingou en passant par Bohicon et Parakou, il ne se passe de jour où les vols à main armée, les bracages et autres ne soient signalés.

Face à cela, il est aussi à déplorer non seulement l'indifférence des uns et des autres, mais aussi et surtout l'imprécision de nos forces de sécurité à vite réagir et efficacement.

Dans la nuit du 21 juillet 2003 à Cotonou, trois malettes d'un Libanais ont été emportées par des bandits au quartier Jak. La quiétude de la population du Bénin qui n'aspire qu'à la paix du cœur est menacée par ces hommes hors-la-loi. Il urge que les autorités compétentes prennent la sécurité des citoyens plus au sérieux.

Organiser au Bénin une conférence internationale sur le terrorisme est une bonne chose; mais maîtriser l'insécurité, l'autre forme du terrorisme, est tout aussi important. Aujourd'hui, au Bénin, aucun conducteur de taxi-moto ne peut, le matin, quittant son domicile, jurer d'y retourner rejoindre les siens sain et sauf avec sa moto. La vie des hommes d'affaires au premier chef tout comme celle de tout citoyen se trouve, chaque jour, menacée. Sans nul doute, cette menace hypothèque gravement le développement des affaires dans le pays.

La saisie récente au Bénin d'armes ultra sophistiquées par la douane est réconfortante; mais le revers de la même médaille auquel il faut s'attendre est source d'inquiétudes sérieuses si l'on se veut réaliste. Car personne ne saura répondre par l'affirmatif que toutes les armes qui entrent dans ce pays sont toujours détectées. En guise de plus de précaution, il urge de repenser le système de contrôle de nos frontières, de revoir les conditions d'attribution des cartes de séjour au Bénin. Aucune disposition, élémentaire soit-elle, ne sera de trop. La sécurité n'a d'ailleurs pas de prix.

Prosper Hodonou

### CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

\* 214.000 tonnes, telle était la production africaine d'avocats en 2002 selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En 10 ans, la production ce fruit d'origine latino-américain s'est accrue de 28% sur le continent. Deux pays assurent plus de la moitié des récoltes: l'Afrique du Sud (81.000 tonnes) et le Cameroun (50.000 tonnes). En quantité significative, les avocats sont produits par une quinzaine de pays dont la République démocratique du Congo (RDC), la Tunisie, Madagascar, le Maroc, le Kenya et l'Ouganda. Ce que produit le Bénin ne couvre même pas sa propre consommation

Certes, avec 10% des récoltes mondiales, le continent noir reste un acteur modeste. Toutefois, parmi les vingt plus gros producteurs, on compte six pays africains.

\* 500 millions de dollars, soit près de 350 milliards de F CFA est le montant de l'investissement prévu pour le gazoduc ouest-africain qui permettra, à partir de 2005, d'alimenter le Bénin, le Togo et le Ghana à partir des puits nigérians. Le premier coup de pioche sera donné en

janvier 2004 et les travaux dureront entre dix-huit mois et deux ans. L'ouvrage partira de Lagos pour terminer à Takoradi au Ghana. D'une longueur de 620 kilomètres, il suivra la ligne côtière en bordure de l'Atlantique. Ce gazoduc transporter 550 millions de pieds cubes par jour. Ses principaux bénéficiaires, outre le Nigeria, seront le Ghana, le Bénin et le Togo. Pour ce qui concerne ce dernier, ses exploitations de phosphates et de ciment ont un gros besoin d'énergie. Ce projet permettra aux quatre pays de réduire leur facture énergétique quand on sait que les centrales du Ghana, du Bénin et du Togo fonctionnent principalement au gaz-oil et au pétrole. En plus, ils limiteront les méfaits de la pollution, le gaz étant une énergie prospère.

\* Selon le rapport sur le développement humain 2003 du Programme des Nations unies, rendu public le 08 juillet 2003, le Bénin est le 159<sup>e</sup> pays sur 175 faisant partie des pays à développement humain faible.

\* Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 300 millions d'enfants dans le monde souffrent de la faim chronique; environ 170 millions d'entre eux partent à l'école l'estomac vide.

## DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS

### ATACORA - DONGA

NATITINGOU DISPOSE D'UN NOUVEAU POINT D'ACCÈS À L'INTERNET

On a désormais coutume de dire que toute personne ne sachant pas se servir d'un ordinateur est considérée comme un analphabète du 21<sup>e</sup> siècle.

À cet égard, il est heureux de constater que le département de l'Atacora, qui parmi tant d'autres, est confronté jusqu'à présent à un déficit grave en matière d'infrastructures de télécommunication vient de se doter d'un point d'accès à l'Internet. Cette initiative qui sans nul doute va contribuer au désenclavement communautaire de cette région a été rendue possible grâce à la Société béninoise d'informatique et d'expertise (SOBIEX) de M. Jacob Akincho et l'ONG internationale Manitese avec le soutien du ministère de la Communication et de la promotion des technologies nouvelles. Ce point d'accès à l'Internet sis au quartier Ouinké, a été officiellement mis en service, vendredi 18 juillet dernier. Ce résultat est à mettre d'une façon globale, à l'actif de l'état, du secteur privé, des ONG et de la société civile. C'est dire donc que l'Agence béninoise pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a réellement pris son envol.

Somme toute, on assiste à travers cette réalisation, au désenclavement communautaire progressif du département de l'Atacora. Comme en atteste l'implantation à Natitingou d'une base locale de télécommunication par liaison VSAT, installation d'un cyber communautaire sous gérance de l'ONG Manitese et implantation d'autres points d'accès à l'Internet reliés par BLR dans la proche banlieue de Natitingou.

### ATLANTIQUE - LITTORAL

LE CRS OFFRE DES MATERIELS AUX COMMUNAUTÉS À LA BASE

Contribuer à l'amélioration du bien-être des populations les plus déshéritées et à leur prise en charge progressive par elles-mêmes. Ainsi peut se résumer l'objectif stratégique des différents programmes du Catholic Relief Service (CRS), une ONG américaine de secours catholique intervenant depuis 1958 au Bénin. Dans la continuité et la diversification de ses opérations, dans notre pays, le CRS a initié le Programme alimentaire et nutritionnel (PAN) à base communautaire dont la mise en œuvre qui est progressive, a commencé en 1997 par le département de l'Ouémedé-Plateau. C'est lundi 14 juillet dernier qu'a eu lieu officiellement à Cotonou, le démarrage des activités du programme pour ce qui concerne l'Atlantique et le Littoral. À cette occasion, les responsables du CRS ont remis au ministre de la Famille, de la Protection sociale et de la solidarité Mme Massiyatou Latoundji-Laurain un lot de matériels de travail destinés aux centres et communautés retenus dans le département de l'Atlantique.

D'un coût global de 18.654.542 francs soit plus de 18 millions et demi de F CFA, les matériels remis se composent notamment de: 9 motos Yamaha 100cc, 50 pèse-bébés Salter (portafits), 59 boîtes à images d'IEC/DD (en couleur/plastifiées), 50 bassines en aluminium à usage mixte, 50 seaux en plastique à couvercle pour eau, 50 marmites en aluminium. Le moins qu'on puisse dire est que la liste est longue.

L'Atlantique est le dernier département à bénéficier du programme, à travers 43 communautés avec encadrement et 9 centres SMI.

Dans son allocution, le représentant de la Cellule PAN, Auguste Bodjréou a remercié le Réprésentant-résident du CRS pour l'appui permanent de son institution à la Cellule PAN et aux communautés démunies de notre pays.

Pour le Réprésentant-résident du CRS-Bénin, M. Christophe Bessey, comme pour le ministre de la Famille, les équipements remis constituent l'expression renouvelée d'un partenariat fructueux entre le Bénin et le CRS, et par-delà, avec les Etats-Unis.

Le processus de décentralisation au Bénin s'enrichit d'une initiative dont il est encore trop tôt pour mesurer l'impact positif qu'elle aura sur le développement de nos localités. Il s'agit de l'organisation du 17 au 19 décembre prochain à Parakou, d'un Salon des maires et des collectivités territoriales. L'organisme d'exécution de ce projet est l'Agence de communication «Action municipale» a-t-on appris de source bien informée.

Selon M. Charles Sounon, directeur d'«Action Municipale», le Salon des maires et des collectivités territoriales (SMCT), sera un salon professionnel de rencontre et d'échange entre les élus locaux de plusieurs pays, les décideurs, les bailleurs de fonds, les partenaires au développement et l'ensemble des fournisseurs de biens et des services aux collectivités locales.

Le programme de cette manifestation d'envergure prévoit entre autres, des conférences-débats thématiques ayant trait aux problématiques liées au fonctionnement actuel des communes. Des stands sont prévus pour exposer les biens et services fournis aux communes.

Plusieurs trophées seront attribués dans une dizaine de catégories, précise-t-on.

### MONO - COUFFO

LA PRÉFECTURE AU SECOURS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La préfecture du Mono/Couffo est déterminée à sevrir contre les barrages

sauvages érigés par les populations sur les routes nationales inter-États.

Une délégation du Mono/Couffo conduite par le préfet Georges Houessou s'était rendue récemment dans les communes en vue de sensibiliser les populations sur certaines entraves à la sécurité routière qui s'observent dans les deux départements.

Le préfet et sa suite ont rencontré, au cours des séances d'information les maires, les conseillers communaux, les chefs d'arrondissement, les chefs de village ou de quartier des localités riveraines des routes nationales inter-États (RNIE), les différents syndicats des conducteurs de véhicule et de taxi-moto.

Les autorités ont rappelé aux populations de Grand-Popo, de Comé, de Houyogbé et d'Athiémedé, que les accidents de circulation, très fréquents ces derniers temps dans le Mono/Couffo, sont dus, non seulement à l'excès de vitesse et au non respect du code de la route des conducteurs et des zémidjans, mais aussi et surtout à l'incivisme des populations.

Cette route qui n'a que 5 mètres de large n'est pas un feuilleton ou une aire de séchage de maïs ou de piment, a-t-on rappelé aux élus locaux et différents syndicats invités.

### OUÉMÉ - PLATEAU

ENSA À PORTO-NOVO : SORTIE DE LA PREMIÈRE PROMOTION D'ÉLÈVES-OFFICIERS

La première promotion d'élèves-officiers entièrement formés au Bénin est sortie de l'École nationale supérieure des Armées (ENSA) à Porto-Novo. Il s'agit de 40 élèves-officiers, toutes armes, médecins et ingénieur à avoir reçu leurs galons au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée, vendredi 18 juillet dernier au camp Guézo à Cotonou en présence du ministre d'Etat chargé de la défense, Pierre Osho.

La promotion a été baptisée «Promotion Colonel Alley», du nom d'un ancien officier supérieur béninois incarnant les valeurs cardinales de la nation et des forces armées unies dans un même idéal. Grande figure de notre histoire nationale, feu colonel Alley fut un grand chef militaire qui a conduit la pacification de l'Ile de Léti en 1963, épargnant ainsi nos populations un bain de sang.

L'École nationale supérieure des Armées est un organisme inter-forces de formation.

### "LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements  
"LA CROIX DU BENIN"  
B.P. 105 • TÉL. 023 220 32-11-19

COTONOU  
(République du Bénin)

Compte :  
C.C.P. 12-76  
COTONOU

Directeur de Publication  
BARTHÉLEMY  
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 964

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien ..... 5000 à 8000 F CFA (7,62 à 12,20 €)

Abonnement de Bienfaiteur ..... 10.000 à 15.000 F CFA (15,24 à 22,89 €)

Abonnement d'amitié ..... 20.000 F CFA et plus (30,49 €)

Changement d'adresse ..... 10,00 F CFA (1,524 €)

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

3,720 F CFA

Bénin ..... 4,680 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo ..... 5,760 F CFA

Guinée ..... 5,760 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. ..... 5,760 F CFA (8,78 €)

France ..... 7,560 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone ..... 9,600 F CFA

Algérie (Zaïre) ..... 12,000 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie ..... 9,480 F CFA (24,45 €)

U.S.A. ..... 10,200 F CFA (15,55 €)

Argentine (Nord, Centrale, Sud) ..... 8,520 F CFA (12,89 €)

Brésil, Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège ..... 10,200 F CFA (15,55 €)

Canada ..... 12,600 F CFA (19,20 €)

Chine ..... 12,600 F CFA (19,20 €)

1 € = 655,957 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (RÉPUBLIQUE DU BENIN) — E-mail : lacroixbenin@yahoo.com

mation des personnels militaires. Elle est placée sous l'autorité du chef d'État-major général des armées. Elle a, entre autres, pour missions d'assurer la formation initiale d'officiers, de leur dispenser des cours de qualification et de perfectionnement, d'organiser des stages de l'enseignement militaire supérieur. Cette première promotion de l'ENSA est constituée de deux groupes issus de différents recrutements: un premier groupe composé de 30 jeunes militaires sous-officiers et hommes du rang provenant de tous les départements du Bénin. La moyenne d'âge de cette catégorie est de 30 ans, et le niveau moyen d'études, Bac + 2 ans. L'admission est soumise à un concours de sélection pour officiers toutes armes.

Le second groupe composé de 10 médecins et d'un ingénieur des travaux publics a été recruté pour assurer aux services techniques des forces armées béninoises «la nécessaire mutation pour leur garantir la qualité des prestations en vue d'une participation accrue et efficiente de l'Armée aux tâches de construction nationale», a précisé le colonel commandant l'ENSA, Abdouramane Amadou.

### ZOU - COLLINES

LUTTE CONTRE LE VIH / SIDA :  
LANCLEMENT DES ACTIVITÉS  
DU CDLS

Mercredi 16 juillet dernier, a eu lieu à Abomey, le lancement officiel des activités du Comité départemental de lutte contre le sida dans le Zou et les Collines. Cette manifestation a été dirigée par le secrétaire permanent du Comité national de lutte contre le sida (CNLS) le Dr Hospice Séclondé. La cérémonie de lancement a été aussi suivie d'une formation de trois jours à l'intention des membres du Comité départemental.

Les participants ne pouvaient avoir meilleure occasion pour être imprégnés du contenu de leur mission et tâches. Il s'agit entre autres, de définir et d'orienter les activités de la lutte contre les MST/VIH/Sida au niveau des départements du Zou et des Collines.

Dans ce cadre, le Comité doit avoir l'œil sur tout ce qui se fait et va se faire en matière de lutte contre le sida, rechercher les financements de ses activités, examiner et approuver les sous-projets relatifs à la lutte contre les MST et le VIH/Sida.

Dans son mot de bienvenue à l'ouverture des travaux, le préfet Barthélémy Déguénou a exhorté les membres du comité à mener une campagne cohérente de sensibilisation en vue d'un changement de comportement des populations face au fléau du sida.

Le Dr Hospice Séclondé a de son côté, invité les membres du CDLS à être attentifs aux multiples sollicitations dont ils seront l'objet.

La formation qui a suivi le lancement des activités a été axée sur l'organisation de la lutte au Bénin, les structures, le rôle des CDLS, les Ist et le VIH/Sida. L'animation des thèmes a été assurée par les Drs Hospice Séclondé et Olivier Capo-Chichi. Cette formation sera également organisée dans les communes, a précisé le préfet à la clôture des travaux.

É. Degla

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

### NOTICE HISTORIQUE SUR LES DJERMA<sup>(1)</sup> DE KANDI

Même s'ils sont plus nombreux au Niger — d'où ils viennent — qu'en République du Bénin, les Zerma ne constituent pas moins l'une des communautés socioculturelles béninoises, depuis l'époque précoloniale<sup>(2)</sup>. Ils sont très proches des Lendi avec qui ils partagent la même culture en liaison avec les Songhay du Mali. Autrement dit, il existe entre ces trois groupes ethniques, d'évidents liens de parenté génétique et linguistique<sup>(3)</sup>.

D'ordre essentiellement militaire<sup>(4)</sup>, secondairement commercial, ont été les migrations zarma précoloniales. Si durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, les Zerma ont continué à arriver individuellement ou par noyau familial dans l'espace béninois pour des raisons commerciales, le premier tiers de ce même siècle a été marqué par de douloureuses migrations de la faim. C'est dans ces conditions que la quasi-totalité des Zerma aujourd'hui présents à Kandi, y sont arrivés.

#### UN EXODE PÉNIBLE

La partie méridionale de la République du Niger a été plus d'une fois endeuillée dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle par de profondes crises de subsistance responsables de nombreux mouvements centrifuges. Ces derniers étaient opérés en rangs dispersés, notamment en direction du Sud, le péril acridien porteur de disette et de famine venant du nord, surtout du Sahara.<sup>(5)</sup>

Au Niger, la grande famine des années 1920 fut suivie une décennie plus tard d'une autre, non moins importante vers les années 1930. Celle-ci aussi fut causée par des invasions d'acridiens (criquets migrateurs) qui firent des ravages considérables. Toute la région comprise entre Niamey et Gaya a été touchée par ce désastre. Parmi ceux qui, nombreux, décidèrent de partir vers le sud, figuraient Tayirou de Krufaré, petit village voisin de Birni-Bayéro, Karime dit Darébabá de Guiilaré, toujours au voisinage de cette grosse localité. Ils furent cependant précédés par un certain Issa de Gankalé, petit village près de Niamey dont il est aujourd'hui un quartier. Tous ces chefs de file sont loin d'être les seuls, mais ils étaient les plus connus. Ils étaient accompagnés d'une suite nombreuse composée à la fois des membres de leurs propres familles et d'individus isolés venus spontanément se mettre sous leur protection.

Affamés, désespérés, mal vêtus, pratiquement sans bagages, ils se mirent en route, à pied, en direction du sud, un peu au hasard, à l'aventure, sans une direction précise; sans ressources non plus. Ils vivaient d'aumône et de libéralités de la part des habitants des villages d'escala, de fruits sauvages en rase campagne; parfois de tubercules sauvages. Malades et morts sans sépulture ne manquaient pas. Au prix de lourds sacrifices, ils atteignirent Kandi. Simple escale comme dans les localités précédemment traversées? Où enfin destination provisoire agrémentée d'un bon accueil? Aucun des migrants ne pouvait trouver une réponse à ces deux interrogations en entrant dans Kandi.

#### ACCUEIL ET INSTALLATION

Les migrants de la grande famine des années 1930 au Niger n'étaient pas tous, loin s'en faut, arrivés à Kandi. Nombreux étaient ceux qui allèrent dans les régions de Banikoara, Kérou, etc. Il n'y a, en fait, qu'une minorité d'entre eux qui se soit installée ici. Ils ne furent cependant pas les premiers à le faire. En effet, les habitants connaissaient auparavant quelques ressortissants de ce groupe ethnique qui, pour des raisons commerciales, venaient séjourner quelque temps chez eux avant de repartir. Quelques-uns, isolément, étaient même installés à demeure, comme au quartier Sinikusubéri entre autres. Mais ils n'étaient jamais en affectifs véritablement significatifs. Parmi eux, un certain Abdoulaye Abdou, originaire de Say au Niger. Ancien combattant démobilisé de la première guerre mondiale, il vivait au quartier Kosaru à Kandi, où il est facile de rencontrer encore aujourd'hui ses enfants. Ceux-ci ne sont plus retournés au Niger après sa mort.

c'est bon, c'est bon pour moi. Si c'est mauvais, tant pis, c'est mauvais pour moi!». L'on comprend qu'en dépit du mécontentement de ses sujets, Sacca Bagu n'ait pas hésité à réservé un bon accueil à ces étrangers arrivés dans des conditions particulières. Il les entretenait autant qu'il le pouvait et les installa peu après à la lisière de Banigouru où ils créèrent leur propre quartier, Djermakuré, habituellement appelé Banigouruzerna par les Baatombu.

A. Félix IROKO

(À suivre)

#### NOTES :

(1) L'orthographe de l'ethnonyme Djerma est fluctuante, à l'inverse de celle par exemple des Dendi. L'on voit tantôt Djema, Zerma, Zarma et même Zerma ou Zabarima. Djerma est une forme très usitée en République du Bénin, bien que les membres de cette communauté socioculturelle se disent généralement Zerma ou Zarma. C'est à dessein que nous avons mis en titre Djerma pour ne pas dérouter les lecteurs déjà habitués à cette graphie.

(2) Cet essai n'a pu être rédigé que grâce à la bienveillante collaboration des détenteurs des sources orales dont les références de quelques-uns suivent:

ABDOUAYE Garba, né vers 1938, cultivateur à Zermakuré (Kandi).

DONWARISUNON Manza, né vers 1926, cultivateur, quartier Buuanu à Donwari dans la région de Kandi.

NASSAM Amadou, né vers 1946, maçon à Zermakuré.

OUMAR Séidou, né vers 1910, commerçant à Zermakuré.

SALLEY Séibou, né vers 1933, cultivateur à Zermakuré.

TINDO Bagman, né vers 1943, cultivateur et maçon, adjoint au délégué du grand quartier de Banigouru.

YACOUBOU Zibo, né vers 1945, cultivateur à Zermakuré.

YARU MAYÉ Lafia, né vers 1947, chauffeur, assistant guide de chasse, chef du quartier Banigouru.

De nos huit informateurs, seuls Donwarisunon et Yaru Mayé sont baatombu, tous les autres sont zarma. Nous les avons interrogés du 26 au 28 septembre 1998 à Banigouru. Nous voudrions mettre à profit cette occasion pour les remercier de l'accueil qu'ils nous ont réservé, même s'ils ont été au départ très réticents.

(3) Pour s'informer davantage sur les Zerma, les quelques titres qui suivent peuvent être utiles même s'ils sont loin d'être exhaustifs:

— HOLDEN (J. J.): «The Zaburina conquest of North-west Ghana».

In *Transactions of the Historical Society of Ghana*, Vol. VIII, 1965; Part I, p. 60-86.

— LATEEF (N. V.): «A technico-environmental analysis of Zarma cultural organization».

In *Bulletin de l'I.F.A.N.*, T. 37, série B, N° 2, 1975, p. 388-411.

— CORNEVIN (R.): «La République populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours».

Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1981, 584 p. ill.; voir page 64.

— IROKO (A. F.): «Les cavaliers djerma et le commerce des esclaves dans l'Atacora au XIX<sup>e</sup> siècle».

In *Le mois en Afrique*, Avril-mai 1986, N° 244, p. 129-140.

— MARIKO (El Hadj K. A.): «Le Niger. Diversité culturelle et linguistique».

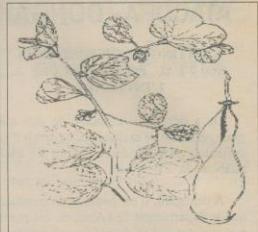
In *Notre Librairie*, N° 107, Octobre-décembre 1991, p. 11-23.

— IROKO (A. F.): Op. cit., 1986, p. 129-140.

(5) Les invasions des criquets migrateurs étaient extrêmement fréquentes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elles ont été responsables de plusieurs crises de subsistance dans tout l'espace aujourd'hui occupé par la République du Bénin. Mieux, c'était un phénomène qui déstabilisa d'ailleurs toute l'Afrique occidentale. Il est devenu rarissime de nos jours.

#### PLANTES MEDICINALES

##### PILOSTIGMA, BAUHINIA



Nom latin	: <i>Pilostigma reticulata</i> .
Famille des	: Césalpiniacées.
Français	: Pilostigma, Bauhinia.
For	: Klon, Klonloma.
Gun	: Kongbo.
Yoruba ou Nago	: Abafe.
Adja	: Aklo.
Bariba	: Bakuru, éwén (la corde d'escorte) Gusari.
Dendi	: Bakata.
Ditamari	: Munabaa.
Peul	: Barkeji.
Somba	: Babakade, Mukalemou, Namurorou, Monukarimu
Waama	: Bakambu, Dotipitilibu, Bagunu.
Yom	: Baaku.

#### DESCRIPTION

\* Arbuste devenant un petit arbre atteignant 8 à 9 m de haut;

\* Tronc plutôt tortueux;

\* Feuilles simples divisées en deux lobes et formant un feuillage dense;

\* Fleurs blanches disposées le long des tiges;

\* Fruits : gousse larges, dures, bosselées et souvent persistantes.

#### ÉCOLOGIE

\* Sols variables;

\* Préfère les milieux humides en bordure des marais et des cours d'eau ;

\* Pousser aussi dans les sols compacts et secs jusqu'à des altitudes de 2000 mètres.

#### ORIGINE / DISTRIBUTION

\* Originaire d'Afrique de l'Ouest où il semble encore restreint ;

\* Essais d'introduction dans plusieurs pays africains en cours.

#### CULTURE

\* Rarement cultivé;

\* Multiplication par semis de graines mûres récoltées 2 mois après la saison des pluies

\* Tremper les graines dans une eau tiède pendant une journée ;

\* Semer directement en début d'hivernage ou partant en pépinière ;

\* Faible pouvoir germinatif.

#### COMPOSITION

\* Fruits : sucrés et acides organiques ;

\* Feuilles : protéines, lipides, glucides, vit. C, phosphore, calcium et hémoside ;

\* Écorce et tige : tanins.

#### EMPLOI

##### MAUX DE DENTS

\* Tiges à employer comme frotte-dents ;

\* Infuser une grosse poignée de feuilles dans 1 l d'eau et employer en gargarine ;

\* Faire bouillir les feuilles fraîches ou sèches et inhalez après 20 minutes d'ébullition ;

\* Employer en association avec le ximenia americana.

#### AUTRES UTILISATIONS

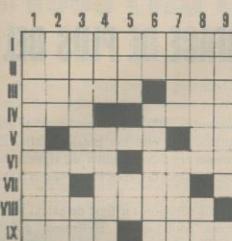
\* Action laxative de la décoction de l'écorce due à l'acide tartrique.

\* Utilise aussi contre la diarrhée et la dysenterie.

"La Croix du Bénin" / A. L. (EJNDA)

## UN PEU DE DISTRACTION

### MOTS CROISÉS N° 46



#### HORIZONTALEMENT

— I. Manipule ses baguettes avec plus ou moins de dextérité. — II. Manque total d'alarqué. — III. Sommet. Poème. — IV. Exprime le doute. Évite au forgeron une crispation fatigante de la main. — V. Rempli. En éplant : petite baie aigrelette. — VI. Poisson de mer. Projette moins de feux que le brillant. — VII. Préfixe. Appelle la rentrayouse. — VIII. Complètes. — IX. Viscère vital. Sa publication est une prérogative royale.

#### VERTICALEMENT

— 1. Les portes de la Faculté s'ouvrent devant lui. — 2. Couleur terne. Congénital. — 3. Empoisonne le sang. En action. — 4. Peut se mettre en porte-feuille. En révolte ouverte. — 5. Doit être soigneusement écouvillonnée. Note.

#### RELEVEZ-LES.

— 6. Cardinaux. Couleur lumineuse s'il en fut. — 7. Un bon encaisseur s'en gausse. Coulé en Algérie. — 8. Palmipèdes des régions froides. Adverbe. — 9. Concrètes.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

#### JEU DES SEPT ERREURS

En exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis scientifiquement sept erreurs.

Relevez-les.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

### CONNAISSEZ-VOUS L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME

01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07 — Fax (229) 32-11-19  
203, Rue des Missions sis derrière l'église Saint-Michel ?

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !

### HUMOUR, BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

#### Humour

Quelqu'un a dit :

— « L'addition est le nom qu'on donne à la soustraction dans les restaurants ».

#### Bons mots

Quelqu'un a dit :

— « Plus la maison doit monter haut, plus les fondations doivent être solides ».

#### Citations

— « Il existe des biens qu'on ne peut acheter au marché : fondamentale parmi eux est la dignité de la personne ». Jean-Paul II

— « Nos partis-pris, nos défiances, nos incompréhensions à l'égard de ceux qu'une différence de génération ou de mentalité sépare de nous, sont aussi des genres de racisme ». P. Boureau

#### Proverbes

— « Un homme vola un pain de haricots chez sa belle-mère et le glissa tout chau sous son aisselle. Chacun à ses instances brûlantes (ce qui brûle le flanc) dit-il ».

Explication : \*Chacun sait où ses chaussures le blessent. (Proverbe allemand).

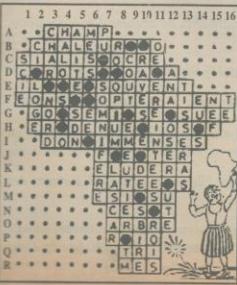
— « La pluie tomba à Kpékédésoglo (sur la montagne de Kpékédé) et on n'en vit pas traces à Kpanwinnyaya (village voisin).

"Je n'ai pas souffert de ce mépris" dit Kpanwinnyaya.

Explication : \*La folie des grandeurs n'est pas mon faible. (Proverbe fon du Bénin).

#### RÉPONSE AU JEU L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS

paru dans notre livraison n° 1 / 07



## FAÇONS DE PARLER

### LES MOTS VOYAGEURS

#### Calebasse

« Si tu bois le vin du voisin, n'emporte pas sa calebasse », dit un proverbe ngbaka. La calebasse, très employée en Afrique, est une courge que l'on a vidée et séchée pour s'en servir comme récipient, parfois aussi comme objet décoratif ou instrument de musique. Le calebassier, qui a un temps désigné le baobab, est en fait un arbre d'Amérique tropicale de la famille des cécropiacées. Le mot vient de l'espagnol calabaza qui était le fruit de cet arbre dont on utilisait l'écorce séchée. Mais l'origine en serait peut-être l'arabe *qāra* « gourde » que le français aurait terminé en « -asse » sur le modèle de « *casabas* ». Comme la calebasse signifie aussi « tête » en langue populaire, ne nous la cassons pas trop pour savoir d'où nous vient ce mot, si joli et surtout si pratique !

#### AUTOUR D'UN MOT

#### "Émerger"

Au sens propre "émerger" c'est sortir d'un liquide.

L'opposé est "immerger", plonger dans... ou "submerger", recouvrir complètement d'eau.

"Émerger"... "immerger"... "submerger"... des actions différentes pour des verbes voisins par la prononciation mais différents par le sens.

### LE BON LANGAGE

#### Les verbes "ranger" et "arranger"

"Ranger", c'est mettre une chose à la place qu'elle occupe habituellement.

C'est en quelque sorte : mettre en ordre... Un simple travail manuel : ranger ses vêtements, ses livres, etc.

"Arranger", c'est donner aux choses une place convenable. On arrange une fois pour toutes ou du moins pour longtemps. On range tous les jours...

D'autre part, on dit : se ranger à (et non de) l'avis, à l'opinion de quelqu'un.

Se ranger du parti de quelqu'un... se ranger du côté de... s'engager dans le parti de.

#### AUTOUR D'UN MOT

#### "Infecter" et "infester"

Deux verbes aux sens différents.

"Infecter" c'est donner de l'infection, communiquer des germes morbides.

"Infester" c'est ravager, piller et aussi par extension : envahir.

On dira : une plaie infectée et un pays infesté de brigands.

### LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

#### "Annoncer" et "énoncer"

Deux verbes qui se ressemblent par la prononciation mais deux verbes au sens très différents.

"Énoncer", c'est exprimer, exposer de façon nette des idées, des propositions, ou encore les données d'un problème, etc.

On dira par exemple : le vainqueur a énoncé ses conditions.

Quant au verbe "annoncer", c'est faire savoir, faire connaître une nouvelle. C'est aussi prédire, prévoir, être signe de...

Les services météorologiques ont annoncé une tempête.

"La Croix du Bénin" — Catherine Brousse (RFI)

**NATION**

## DÉSIGNATION DES SIX REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA HAUTE COUR DE JUSTICE

### L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Crée par la Constitution du 11 décembre 1990 en plus d'autres organes du pouvoir judiciaire, la Haute Cour de Justice a pour mission de juger le président de la République et les membres du gouvernement. L'article 136 de cette Constitution dispose clairement :

*"La Haute Cour de Justice est compétente pour juger le président de la République et les membres du gouvernement à raison des faits qualifiés de haute trahison, d'infractions commises dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ainsi que pour juger leurs complices en cas de complot contre la sûreté de l'État."*

*"Les juridictions de droit commun restent compétentes pour les infractions perpétrées en dehors de l'exercice de leurs fonctions et dont ils sont pénalement responsables".*

Institution de contrepoids à l'instar de l'Assemblée nationale, de la Cour Constitutionnelle, de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication et autres, la Haute Cour de Justice est aussi l'expression concrète de la volonté populaire de lutter contre tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel.

#### JURIDICTION SPÉCIALE DIFFICILE À SAISIR

Il n'en faut pas plus pour faire de cette Haute Cour de Justice une juridiction spéciale. Elle l'est particulièrement à travers la procédure suivie devant elle. Les autorités compétentes et les juges auront d'ailleurs du mal à faire accepter au citoyen voire au commun des mortels, la procédure suivie devant cette juridiction. Car cette procédure n'est pas facile à comprendre, au regard des réalités socio-politiques du Bénin, aussi bien par rapport à la décision de poursuite, de la saisine ainsi qu'à l'instruction et la mise en accusation. L'article 137, alinéa 2, en donne une illustration édifiante :

*"...La décision de poursuite puis la mise en accusation du président de la République et des membres du gouvernement est votée à la majorité des deux tiers des députés composant l'Assemblée nationale selon la procédure prévue par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale..."*

Ainsi, aucun citoyen, aucune association, aucune organisation non gouvernementale ne peut "saisir directement la Haute Cour de Justice comme cela se passe actuellement avec la Cour Constitutionnelle. Pour l'instant, seule l'Assemblée nationale est habilitée à saisir la Haute Cour de Justice. Une fois saisie, et conformément à l'article 15 de la loi organique de la Haute Cour de Justice, l'instruction est menée par la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel ayant

jurisdiction sur le lieu du siège de l'Assemblée nationale.

Une fois l'instruction terminée, la Chambre d'instruction soumet son rapport à l'Assemblée nationale qui décide s'il y a lieu à mise en accusation. Et pour être effective, la décision est votée à la majorité des deux tiers des députés composant l'Assemblée nationale.

On comprend dès lors qu'aussi longtemps que les textes régissant la Haute Cour de Justice resteront en l'état, cette juridiction n'existera que de nom. Elle ne jugera personne même si les faits lui font appeler.

À la vérité d'ailleurs, qui veut juger qui ? Qui va décider de la poursuite de qui dans une Assemblée nationale où c'est la loi de "tu me tiens" et "je te tiens"?

#### SE FAIRE UNE PLACE AU SOLEIL

À l'analyse, la bataille actuelle des députés pour la désignation de leurs six représentants au sein de la Haute Cour de Justice répond beaucoup plus à un besoin d'aller se faire une place au soleil que d'y aller pour effectivement servir le peuple. L'enjeu apparaît plus personnel que pour faire avancer l'Etat de droit où la démocratie est synonyme de la transparence dans la gestion des affaires publiques. C'est simplement, outre les avantages personnels, se faire ajouter un titre à sa carte de visite qui est à la base de cette bataille dont on aurait pu nous faire économie.

Aucun texte voire aucune œuvre n'étant parfaite dès le départ, il importe aujourd'hui que des autorités compétentes sans oublier l'Assemblée nationale s'emploient à la révision des textes qui régissent la Haute Cour de Justice de manière à la rendre plus fonctionnelle. Et que grâce à son action, à la crainte qu'elle puisse inspirer, elle soit effectivement une institution qui contribue réellement au développement durable du Bénin.

#### L'ARBRE QUI CACHE...

Honorables députés, faites en sorte que la présence de vos représentants à la Haute Cour de Justice ne devienne, pour rien au monde, l'arbre qui cache le vrai problème de la moralisation de la vie publique auquel vous êtes appelés à contribuer, à y trouver solution acceptable et bénéfique pour la nation béninoise tout entière qui en a un si grand besoin. Par votre prise de conscience et votre action réfléchie, contribuez positivement, nous vous en conjurons, à la rédaction de l'histoire de notre temps.

De votre courage dans l'action lucide et positive, le peuple béninois tout entier en tirera profit.

Guy Dossou-Yovo

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION LE DÉBAT REFAIT SURFACE DE PLUS BEL

(Suite de la première page)

politique en préparation ou simple souci d'un réajustement des normes constitutionnelles? Deux tendances se dégagent:

— La première vise à nettoyer un tant soit peu la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 qui a pourtant fait ses preuves malgré les insuffisances et faiblesses notées. Elle rejette donc toute modification qui toucherait ses articles 42, 43 et 44.

Qu'il nous souvienne. La désignation des membres des deux dernières CENA et l'installation du bureau de l'Assemblée nationale, quatrième législature, ont révélé quelques faiblesses au niveau de nos textes. En effet, le bout de phrase : "...respecter autant que faire se peut la configuration politique..." a suscité diverses sortes d'interprétations au regard des intérêts en jeu. Il a fallu que la Cour Constitutionnelle, la plus haute juridiction en matière de constitutionnalité, tranche sans réellement convaincre pour que les choses rentrent dans l'ordre.

Et pour certains hommes politiques, au regard de la situation sous-régionale, le Bénin devrait adopter le régime semi-présidentiel. En clair, le Bénin doit abandonner son régime présidentiel au profit d'un régime semi-présidentiel.

— La deuxième tendance des révisionnistes de la Constitution a, comme principale préoccupation, la révision des articles 42 et 44 de la Constitution béninoise. Il s'agira concrètement de faire sauter le verrou de la limitation de mandat de cinq ans renouvelable une seule fois et la limitation d'âge à 70 ans. La vision est claire et ne trompe personne. En effet, cette proposition intervient à un moment où Mathieu Kérékou et l'ancien président Nicéphore Dieudonné Soglo ne peuvent plus, selon la Constitution du 11

décembre 1990, être candidats à une quelconque élection présidentielle. Et reviser cette Constitution en vigueur ne peut que leur favoriser les choses en 2006.

La situation sur fond de calcul purement politique est réellement préoccupante. Préoccupante elle est d'autant que, laisser faire donnerait carte blanche à l'instauration d'un régime à vie. Ce qui se passe au Togo comme au Gabon est un malheur exemplaire et un danger recul de la démocratie en Afrique.

S'il est vrai qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, force est de reconnaître que la Constitution du 11 décembre qui est en train d'être expérimentée au Bénin depuis plus de douze ans a révélé quelques insuffisances et faiblesses. Cependant, l'heureuse avancée de la démocratie n'est guère entravée ni par les insuffisances ni par les faiblesses notées. Il est d'ailleurs heureux de constater que même dans les situations de crises, les Béninois ont toujours su faire appel à leur esprit ingénier.

Ainsi, cahin caha, et de 1990 à ce jour, la pratique démocratique prend progressivement corps dans le vécu quotidien des Béninois. En conséquence, l'originalité de la Constitution béninoise doit être sauvegardée. Aucune révision visant des intérêts égoïstes de partis ne peut être acceptée. Qu'importe que le Bénin soit le seul pays de la sous-région à adopter telle ou telle norme démocratique. L'essentiel est que cette norme renforce et vivifie notre démocratie; mieux, qu'elle participe au développement intégral du Bénin. L'esprit patriote doit passer avant celui égoïste. Pour ce faire, aucun sacrifice ne sera de trop. Changeons alors nos mentalités rétrogrades, et le Bénin vivra.

Alain Sessou

**Article 42 : Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.**

**En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels.**

**Article 43 : L'élection du président de la République a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.**

**Article 44 : Nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République s'il :**

**— n'est de nationalité béninoise de naissance ou acquise depuis au moins dix ans ;**

**— n'est de bonne moralité et d'une grande probité ;**

**— ne jouit de tous ses droits civils et politiques ;**

**— n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de dépôt de sa candidature ;**

**— ne réside sur le territoire de la République du Bénin au moment des élections ;**

**— ne jouit d'un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins assermentés désignés par la Cour Constitutionnelle.**

## « VOUS ÊTES LE SEL DE LA TERRE ET LA LUMIÈRE DU MONDE »

Mt 5 / 13-14

*Du 6 au 9 juin dernier, Son Excellence Bernardin Cardinal Gantin a été l'hôte du diocèse de Natitingou. Sa visite a été effectuée dans le cadre du pèlerinage des jeunes.*

À Natitingou, il a passé une journée au séminaire Saint-Pierre et y a planté l'arbre du souvenir et de l'amitié. Le lendemain 7 juin, il a eu une belle rencontre avec les jeunes arrivés de tous les horizons, au Centre catéchétique, dans la nouvelle salle que le cardinal a inauguré et qui porte désormais son nom. Le jour de pentecôte, le 8 juin, il a conféré le sacrement de confirmation à 200 personnes parmi lesquelles une trentaine de séminaristes, en présence de 3.000 pèlerins. Le lundi de pentecôte, il y a eu, sur la paroisse Saint-Joseph de Tanguïéta tenue par les Spiritains, la célébration des 300 ans d'existence de la Congrégation du Saint-Esprit et les 10 ans de présence du Nouveau charismatique. Il y a aussi pris part. Partout, le prince de l'Eglise a été vivement ovationné. Mieux que cela, la qualité d'écoute des jeunes a été remarquable.

Aux jeunes, il s'est adressé en ces termes :

Chers Jeunes mes Amis,

1 — La joie que j'éprouve d'être au milieu de vous est immense. Elle est avant tout celle de l'ancien qui a beaucoup voyagé, qui a beaucoup vu et beaucoup appris, et qui est heureux de pouvoir aujourd'hui partager son expérience avec vous, vous qui êtes l'avenir de notre pays.

Oui, vous qui nous donnez l'espérance et l'assurance de la relève, une relève que nous entrevoysons déjà comme belle, relève que nous souhaitons surtout bonne par la qualité de votre vie... C'est le but de la formation que vous recevez dans vos écoles et diverses Institutions d'éducation : une tête bien faite et plus encore des coeurs bien équilibrés. Vous avez du temps devant vous, il faut en profiter. Le parcours qui vous attend est plus ou moins long ; mais il va plus vite qu'en croit.

J'ai déjà eu l'occasion de m'adresser à plusieurs dizaines et centaines de jeunes... à Rome, en Amérique Latine et en France lors de Congrès organisés par l'Eglise : une nostalgie du temps où j'avais moi-même enseigné au petit séminaire de Ouidah... Les jeunes que j'avais eus comme élèves, durant les premières années de mon sacerdoce sont déjà eux-mêmes presqu'à la retraite. C'est toujours une grande joie pour moi de les revoir, et de les savoir utiles et heureux au service de la Société ou de l'Etat ...

Mon souhait, en vous rencontrant aujourd'hui, est de raviver la flamme qui vous habite à partir de cette belle parole de l'Ecriture que le Christ adresse aux hommes et aux femmes de toute génération : «*Vous êtes le sel de la terre, vous*

*êtes la lumière du monde.*» (Mt 5, 13-14).

2 — La question concrète qui se pose est de savoir comment vivre cet acte de foi en ce troisième millénaire dont le premier siècle qui commence est surtout votre siècle, siècle d'une nouvelle évangelisation. C'est votre génération qui aura à organiser et à animer cette «civilisation de l'amour» responsable d'hommes adultes.

Mais qu'est-ce qui caractérise ce temps qui est surtout le vôtre?

■ Temps de la forte emprise des médias, surtout de l'audiovisuel dont le plus influent est la télévision.

■ Temps dit de la mondialisation parce que le monde est perçu comme un «village planétaire».

■ Temps où la pauvreté côtoie d'étonnantes et parfois de scandaleuses richesses. Vous voyez de somptueuses villas et à quelques mètres de là des maisons bien précaires.

■ Temps de technologie avancée mais aussi de maladies incurables et de pandémie désastreuse comme le sida.

■ Temps où des villes n'étaient autrefois que de gros villages sont devenues de vraies mégapoles offrant le meilleur et le pire.

■ Temps où les problèmes de sexualité sont traités sans retenue ni pudore et vécus comme une banalité alors qu'ils engagent le devenir de l'humanité.

■ Temps du culte de l'éphémère où tout passe très vite, trop vite alors qu'autrefois presque tout se déroulait dans la durée.

■ Ce Temps est aussi celui de merveilleuses solidarités contre les calamités, les maladies : médecins sans frontières, etc.

3 — Oui, il faut le constater même si on ne peut tout accepter, beaucoup de choses ont changé par rapport à notre temps. Les unes sont bonnes, d'autres le sont moins ou nous paraissent mauvaises.

Cette évolution ne dépend pas de nous individuellement au moins sous certains aspects, mais il faut avancer avec elle. Car, c'est bien dans ce monde où vous vivez, où vivent vos parents, vos amis que vous vous préparez à devenir des citoyens responsables, et que vous aurez à exercer votre profession. Il faut en être conscients. C'est dans ce monde que vous êtes invités à devenir, selon l'invitation du plus grand Pédagogue de tous les temps, «*le sel de la terre et la lumière du monde.*» La terre et le monde dont il est question, c'est bien celui dont je viens d'indiquer quelques caractéristiques.

### I — LA FONCTION DU SEL ET DE LA LUMIÈRE

4 — Puisqu'il nous est demandé d'être sel et lumière (Mt 5, 13-14), il faut bien cerner les fonctions du sel et de la

lumière dans la nature et leurs rapports à l'existence humaine pour ne pas nous tromper de perspective. Le Christ est un grand observateur de la nature et son enseignement s'inspire toujours des choses de la nature.

#### 1° Les fonctions du sel : l'intériorité

Comme vous le savez, le sel est un produit minéral friable qui sert à assaisonner les aliments pour leur donner du goût. Quand il manque du sel dans un aliment, on en réclame et quand il n'y en a pas assez, on en rajoute.

Le sel est aussi un élément de conservation. Le poisson et la viande salés se conservent mieux. Il faut laisser le sel pénétrer les produits pour bien atteindre son but. Pour que les aliments ne soient pas trop salés, ce qui finit par les rendre désagréables au goût, il faut répartir le sel avec équilibre, ni peu ni trop.

À partir de cette double fonction d'assaisonnement et de conservation, nous pouvons conclure que le sel qui pénètre les choses et les transforme possède une fonction d'action de profondeur, d'intériorité, c'est-à-dire qui agit à l'intérieur des choses.

«*Être le sel de la terre,*» c'est donc être capable de donner du goût aux choses de ce monde, être capable de les transformer de l'intérieur. De quel goût peut-il s'agir ici sinon de la seule réalité qui révèle l'être profond du chrétien : l'amour de Dieu et du prochain. C'est à cela qu'on reconnaîtra que nous sommes les disciples du Christ.

2° Le rôle de la lumière : extériorité

La lumière est un phénomène physique qui éclaire et rend les choses visibles. La lumière éloigne les ténèbres. Sa fonction en fait un élément d'extériorité. «*On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau*» (Lc 9, 16) ; on la met sur le lampadaire (Mc 4, 21), pour que ceux qui entrent voient la lumière.

On voit bien qu'il s'agit ici de quelque chose d'extérieur, il s'agit de faire éclater la lumière qui est bien nous, autrement dit, tout le bien que nous portons et qui vient de Dieu qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Par le baptême et la confirmation, le chrétien devient disciple du Christ et reçoit pour mission d'être témoin de la parole de Dieu qui est Lumière. Il reçoit le cierge Pascal comme symbole de cette réalité nouvelle qu'il doit incarner durant toute sa vie.

«*Vous êtes chargés d'annoncer, dit saint Pierre, les merveilles de celui qui vous a appelées à son admirable lumière*» (1 P 2, 9). Saint Paul rappelle de son côté, «*maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière ; vivez comme des fils de la lumière*» (Éph 5, 8).

#### II — COMMENT ÊTRE SEL ET LUMIÈRE ?

5 — Nous sommes sur un terrain de foi où l'affirmation : «*vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde*» (Mt 5, 13-14) attend une réponse comme celle-ci : «*je le crois*». Cette réponse devient une adhésion, puis une conviction et petit à petit une exigence pour la vie.

Il serait prétentieux de notre part et un manque d'humilité grave d'affirmer par nous-mêmes que nous sommes «*le sel de la terre et la lumière du monde*». C'est le Christ qui le dit et nous donne la grâce de l'être par le mystère de la communion qu'il établit avec ceux qui croient en Lui et qui Le suivent. Il dit avec autorité qui est la sienne et qui surprend les disciples : «*sans moi, vous ne pouvez rien faire*» (Jn 15, 5).

#### 1° Le Christ sel et Lumière.

6 — \* Il est sel de la terre parce qu'il est le Verbe de Dieu qui se fait chair.

On pourrait dire qu'il s'est fait terre. En Lui et par Lui, Dieu établit sa demeure parmi les hommes. Par l'Incarnation de son Fils, Dieu redonne tout son prix à la nature humaine blessée par le péché des origines. Il est venu guérir l'homme de son infirmité et la terre, le cosmos, de la corruption. Avec la venue du Sauveur, toutes les promesses de l'Ancien Testament deviennent réalité. Il est le Verbe de vie (Jn 1, 1) «*Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance*» (Jn 10, 10). «*Sauver la vie*» l'emporte même sur le sabbat qui pourtant est un jour sacré (Mc 3, 4).

La vie est précieuse aux yeux du Christ. Les paroles du Christ transforment le monde parce qu'elles sont amour et vérité. Jamais on a vu homme parler comme cet homme. Partout où Il passe Il faisait du bien. Toute la vie du Christ est promesse de Dieu pour l'humanité. Tous les miracles du Christ attestent cet amour de l'homme, de chaque homme, de tous les hommes.

Oui, tout cela montre que le Christ est vraiment le sel de la terre, que sa présence transforme toutes choses et leur donne du goût. C'est aussi pour cela qu'il apparaît comme le vin nouveau qui apporte la joie là où il y a la tristesse.

7 — \* Le Christ est Lumière : «*je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres. Il aura la lumière qui conduit à la vie*» (Jn 8, 12). Il est la Lumière qui éclaire tout homme, venant en ce monde. Par ses paroles et ses actes, Jésus se révèle comme lumière. En effet, les guérisons d'aveugles (Mc 8, 22-26) ont une signification particulière, comme le souligne Jean en rapportant l'épisode de la guérison de l'aveugle-né (Jn..., 9). Il révèle quelque chose de l'essence divine.

Les paroles de Jésus manifestent également son aversion pour l'esprit de ténèbres, qui est en opposition avec

(Lire la suite à la page 11)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## LE ROSAIRE ET LES PAPES RAYONNEMENT D'UNE DÉVOTION ENGAGÉE

(Suite de la première page)

plus excellente parce que utile à la persévérance dans la foi et au témoignage des œuvres de la lumière selon l'exemple des vertus évangéliques de la Vierge. A juste renommée, on a pu appeler ce pape, « le pape du rosaire ». Il l'a approuvé et fortement cette pratique mariale. Mieux il l'a vivement conseillée comme pratique quotidienne aux parents, aux enfants, aux jeunes, aux familles. Avec grande conviction, Léon XIII l'a amplement développée au point qu'elle est devenue : « un témoignage de son amour envers l'auguste Mère de Dieu »<sup>(2)</sup>.

**PIE X (1903-1914) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE, NOTRE-DAME DE L'IMMACULÉE**

« Instaurare omnia in Christo : Tout instaurer dans le Christ ». Telle était sa devise pontificale. Pour le mettre en œuvre, il lui a fallu le secours maternel de la Vierge, Notre-Dame de l'Immaculée Conception. Avec vigueur, et grâce à Marie, Pie X a affronté le phénomène moderniste et promu le zèle missionnaire. Le 2 février 1904, il a publié l'encyclique « *Ad diem illum* » pour le cinquantième anniversaire de l'Immaculée Conception. Il y a approfondi le dogme et la doctrine de la médiation mariale.

À propos du rosaire, il est entré dans la ligne de son prédecesseur. Parmi ses documents moins nombreux, on retient la Lettre apostolique « *Summa Deus* » du 27 novembre 1907 rédigée pour le cinquantième des apparitions mariales à Lourdes. Avec cette lettre, il a renforcé le culte de l'Immaculée Conception et par là, ressouligné l'importance familiale et ecclésiale du très saint rosaire de la Vierge Immaculée. Le 2 août 1914, alors que la première guerre mondiale était imminente, il a confié le monde en mouvement à Marie.

**BENOÎT XV (1914-1922) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE, REINE-DE-LA-PAIX**

Benoit XV est appelé pape de la Vierge, Reine-de-la-Paix à cause de son attachement à la Vierge Marie surtout dans la tragique situation de la guerre mondiale. Il a promulgué le code du droit canonique. Avec Marie, il a agi en faveur de la résolution de la « question romaine », et œuvré pour faire cesser le climat de suspicion provoqué par la crise moderniste. Il a consacré une grande attention à l'exégèse, au perfectionnement des études dans les séminaires, à la cause œcuménique et à la mission<sup>(3)</sup>.

À travers une lettre adressée au cardinal Pietro Gaspari, il a ordonné, le 05 mai 1917, l'insertion de l'invocation à Marie Reine-de-la-Paix dans les litaines de la Sainte Vierge : « *Regina Pacis, ora pro nobis* ». Avec son document consacré au septième centenaire de la mort de saint Dominique, il a présenté le rosaire comme remède et réconfort dans les situations difficiles. Il l'a recommandé vivement en temps de troubles sociaux, d'épreuves familiales et de difficultés ecclésiales.

**PIE XI (1922-1939) :**  
**LE PAPE DE LA COURONNE MYSTIQUE**

Dans le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Pie XI a affirmé, le rosaire à la main et sur le cœur, la justesse et la vérité du « Royaume du Christ ». Il a consacré, aux côtés de Marie, toute sa personne et son action pastorale. En témoigne avec élégance son encyclique « *Lux Veritatis* » du 25 décembre 1931. En 1937, dans « *Ingravescentibus malis* », il a rappelé que « Face aux erreurs et aux graves situations du temps, l'Eglise et le pape ne trouvent d'autre réconfort, assurance et encouragement que dans la confiance filiale à la Mère du Rédempteur et dans la méditation quotidienne du rosaire ».

Véritable psautier de la Vierge Marie et bréviaire de l'Évangile pour le pape Pie XI, le rosaire a été sa guirlande mystique, sa couronne mystique: couronne



**PIE XII (1939-1958) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE,  
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

À la fois acclamé comme le « pasteur angélique » fils de Marie, et blâmé pour son silence face au nazisme, Pie XII a été pour son époke et le dèmeure, le souverain pontife à la doctrine solide et au magistère important. Appelé le pape de la Vierge Marie, Notre-Dame-de-l'Assomption, il est celui qui a consacré l'Eglise et le genre humain au cœur immaculé de Marie. C'est lui qui a institué la mémoire de la Vierge Marie Reine-des-cieux.

Pendant la guerre (1939-1944), il a adressé plusieurs épîtres mariales au cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'Etat, afin d'engager une croisade de prière à la Vierge Reine-des-cieux pour implorer le don de la paix et de la justice entre les peuples. Dans l'encyclique « *Ingruentum Malorum* » du 15 septembre 1951, il a invité les fidèles et l'ensemble de l'Eglise-Famille à la méditation du rosaire, conscient de sa puissante efficacité pour obtenir l'aide maternelle de la Vierge céleste. Cette encyclique demeure l'un des appels à une vie de confiance en la protection de Marie face aux problèmes du monde présent.

**JEAN XXIII (1958-1963) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE,  
MÈRE-DES-MISSIONS**

Pape initiateur du Concile Vatican II, sa piété mariale l'a accompagné durant toute sa longue existence. Devenu pape, il a intervenu souvent pour que les fidèles, à travers la pratique du rosaire et de l'angelus, implorent l'intercession de la Mère de Jésus qu'il a constituée la Patronne céleste du Concile<sup>(4)</sup>. Durant son pontificat, il a consacré au rosaire deux documents majeurs : l'encyclique « *Grata recordatio* » du 26 septembre 1959 sur la récitation de saint rosaire pour les missions et pour la paix dans le monde, et la Lettre apostolique « *de Rassemblement religieux* » du 29 septembre 1961 à laquelle il a joint un texte de méditation sur cette dévotion engagée.

Dans l'encyclique, il a évoqué ses souvenirs de jeunesse sur le mouvement de piété mariale suscité par les encycliques de Léon XIII. Il a demandé alors au clergé et aux fidèles de le pratiquer avec une ferveur particulière au moins durant les mois de mai et d'octobre et ceci en vue du triomphe de la justice et de la paix dans le monde. Pour finir, il a demandé de réciter le rosaire afin d'obtenir de Dieu une heureuse conclusion du synode romain sans oublier le Concile œcuménique alors annoncé. Dans la Lettre apostolique, il s'est inscrit dans la ligne de l'enseignement de Léon XIII et de ses successeurs. Avec une humble soumission, il a offert « certaines remarques simples et spontanées » sur chaque dizaine du rosaire. En réponse aux critiques sur son caractère répétitif et sur son manque d'originalité, il a exalté la contemplation mystique, la réflexion intime et l'intention pieuse.

**PAUL VI (1963-1978) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE,  
NOTRE-DAME-DE-LA-RÉCONCILIATION**

Continuateur chevronné du Concile Vatican II, il s'est intéressé avec originalité à la question mariale. Les trois premiers documents de son magistère en ont donné le sens : d'abord l'encyclique « *Mense Maior* » du 20 avril 1965 qui a redonné une importance particulière au caractère marial du mois de mai. Cette encyclique a rappelé que Marie est la voix qui mène au Christ. Ensuite l'encyclique « *Christi Matri* » du 15 septembre 1966, a invité la communauté catholique à implorer de Dieu, à travers l'intercession de la Vierge Marie et de son rosaire, le don céleste et inestimable de la paix. Enfin, l'exhortation apostolique « *Recurrens Mensis octobris* » du 07 octobre 1969 est venu exhorter de plus bel à prier pour la paix et la réconciliation à travers la Mère du Prince de la paix, Lui qui a proclamé la bénédiction de la paix (Mt 5, 9).

Le 2 février 1974, Paul VI a publié, dans la ligne du Concile<sup>(5)</sup>, l'exhortation apostolique « *Marialis Cultus* ». Il y a opéré la différence entre les « actes liturgiques sacramentels » et le rosaire. Il y a relevé une triple observation théologique, liturgique et pastorale. La première (théologique) a précisé la nature évangélique de la présentation des mystères qui font de cette pratique une prière christologique et sotériologique où apparaît clairement la participation de la Mère et de la Servante du Seigneur. La seconde (liturgique) a présenté le psautier de la Vierge Marie comme une prière de louange, d'imploration et surtout de contemplation. La troisième (pastorale) a reproposé l'usage de la méditation du rosaire dans le cadre de la famille<sup>(6)</sup>. L'originalité de ce traité de Paul VI réside à la fois dans son caractère synthétique et doctrinal et dans son attitude à développer et incarner les normes et principes énoncés lors du Concile Vatican II.

**JEAN-PAUL I<sup>er</sup> (26 AGÛT — 29 SEPTEMBRE 1978) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE,  
SERVANTE-DES-PAUVRES**

26<sup>ème</sup> successeur de Pierre, Jean-Paul I<sup>er</sup> est reconnu fils spirituel de Jean XXIII et de Paul VI. Servir l'Eglise, Vigne du Christ, Famille, Troupeau du Seigneur à l'exemple de Jean XXIII et de Paul VI et à la suite de la Vierge Marie, Mère et Servante-des-pauvres. Telle a été sa lumineuse aspiration à sa nomination intervenue le 26 août 1978, et qu'il a fait connaître le 27 août 1978 en faveur de sainte Monique lors de l'angelus à la « Loggia » centrale de la Basilique vaticane<sup>(7)</sup>.

D'une durée de 33 jours, son pontificat, placé sous la protection et le présidium de Marie, demeure le 4<sup>ème</sup> pontificat le plus court après Urbain VII (12 jours en 1590), Léon XI (17 jours en 1605), et Marcel II (20 jours en 1555). Jean-Paul I<sup>er</sup>, en compagnie de Marie, a pu diriger en trente-trois jours tous ses efforts vers l'unité de l'Eglise. Avec le rosaire et par le rosaire, il a appris à aimer le peuple de Dieu, à le guider, à le conduire patiemment et avec tendresse vers le Père par Jésus-Christ et sous l'action du Saint-Esprit. Serviteur des pauvres, des malades, des petits, des sans-gardes, des laissés-pour-compte, des prisonniers, des victimes de l'arbitraire et de la violence. Jean-Paul I<sup>er</sup> a proclamé, le rosaire à la main, lors de l'angelus du 24 septembre 1978 — cinq jours avant sa mort — la victoire de l'amour sur la haine et de la vie sur la mort entre les mains de Marie, Servante des tout-petits.

**JEAN-PAUL II (16 OCTOBRE 1978...) :**  
**LE PAPE DE LA VIERGE,  
MÈRE-DE-LA-LUMIÈRE**

Dès le début de son pontificat, Jean-Paul II a donné un nouvel élan à la pratique mariale. À travers plusieurs documents, interventions, angelus, homélies et prédications, il s'est attaché à illustrer la valeur évangélique,

(Lire la suite à la page 10)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

**ROSAIRE □ Réflexion sur la Lettre apostolique «Rosarium Virginis Mariæ»**

## LE CHAPELET TOUS LES JOURS !

**VOYAGE EN BÉNIN**

*A cours du mois de mai 2003, mois de Marie, l'évêque de Natitingou (Bénin), S. Exc. Mgr. Pascal N'Koué, a proposé une réflexion à ses fidèles sur la Lettre apostolique «Rosarium Virginis Mariæ».*

*Ci-après, nous la mettons à la disposition de nos lecteurs.*

Le pape Jean-Paul II, le 16 octobre 2002, a proclamé, pour toute l'Église universelle, une année du Rosaire. C'est donc une année mariale. Alors en ce mois de mai, je voudrais vous parler du chapelet.

Lors de l'apparition du 13 mai 1917, la Vierge Marie demande aux trois enfants de Fatima au Portugal: «Récitez le chapelet tous les jours». Ce «tous les jours» m'a toujours frappé. Pourquoi tous les jours, alors que ni elle, ni les Apôtres, ni Jésus Christ ne dit aux fidèles d'aller à la Sainte Messe tous les jours. Est-ce pour nous dire que le chapelet est plus important?

De justes raisons empêchent beaucoup de chrétiens d'être à la messe tous les matins. Il y en a qui habitent à 50 km du prêtre le plus proche, comme les chrétiens de Kaobougou par rapport à Kérou où réside leur curé. Il y en a qui ont des occupations très matinales qui coïncident avec l'heure de la messe; d'autres ont une santé si fragile qu'ils ne peuvent pas se déplacer tous les matins, etc. Ce serait impossible que ces chrétiens soient tous les matins à la Sainte Eucharistie.

Par contre, la prière du chapelet est accessible à tous: grands et petits, riches et pauvres, fonctionnaires et paysans. Toutes les personnes de bonne volonté, même les catéchumènes, les sympathisants de notre religion peuvent prier chaque jour le chapelet. Pourquoi pas!

**Oui, Dieu est vraiment un pédagogue.** Il sait que nous avons besoin de nous mettre constamment en contact avec lui, voilà pourquoi il nous a donné une prière qui est à la portée de tous: *la prière du chapelet.*

On peut la faire seul ou en groupe; elle peut être dite à l'église, en famille, en voyage, dans un taxi, sur un "zémidjan" (taxis moto), en faisant tranquillement les cent pas le soir ou en allant rendre visite à un ami. On peut la réciter avec des bien portants ou avec des malades. On peut la dire en épluchant des ignames ou en travaillant des légumes; qu'or soit couché, debout, assis, à genoux, c'est la prière est toujours possible. Elle s'adapte à toutes les positions et à tous les lieux. C'est extraordinaire! Quelle belle invention!

En effet, la mère de famille peut réciter le chapelet en berçant son petit enfant ou en faisant le ménage. Même les vendeuses de "tchoucouto" (boisson locale à base de miel ou de sorgho) qui attendent des clients peuvent réciter le chapelet. Non pas pour que les clients viennent nombreux mais pour la gloire de Dieu et le salut de l'époux et des



Son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué

enfants, pour la paix dans la maison. Le père de famille qui va au champ ou au bureau ou pendant son repos peut le réciter. Sur les 24 heures que comporte une journée, il n'est pas impossible de trouver 15 minutes pour notre vie spirituelle et demander à la Vierge Marie de nous aider à rencontrer Dieu pour le remercier de ses biensfaits. Le chapelet nous permet de présenter plus facilement nos sollicitudes à Dieu. Parlez les êtres humains, personne n'a connu Jésus autant que Marie. Voilà pourquoi nous demandons à la Sainte Vierge de prier pour nous pécheurs.

C'est vrai que la prière la plus agréable que nous puissions offrir à Dieu et la plus profitable à nos âmes c'est le Saint Sacrifice de la messe. Elle est au-dessus de toute prière. Mais c'est aussi vrai qu'après l'Eucharistie vient la prière du chapelet; du moins c'est ma conviction. S'il n'en était pas ainsi, la Vierge Marie ne l'aurait pas tant recommandée. Récitons-la avec foi et confiance. Elle-même sait que Dieu apprécie cette prière.

Les personnes qui ont la possibilité de prendre part chaque jour à l'Eucharistie sont priées de ne pas négliger de dire chaque jour le chapelet.

Dans les églises où il n'y a pas les laudes avant la messe, le chapelet peut être récité à la place des laudes comme préparation à l'Eucharistie ou encore à la fin comme action de grâce. Et quelle belle prière du soir en famille!

Le chapelet est un trésor: c'est une prière vocale, facile, populaire, qu'il faut dire lentement et calmement pour qu'elle ne devienne pas du rabâchage; elle fait beaucoup de bien à l'âme. Elle convient vraiment à tous.

C'est une prière biblique, une prière aimée de nombreux saints et encouragée par plusieurs Papes. Le Souverain Pontife actuel, dans sa Lettre apostolique sur la prière du Rosaire, fait cette confidence impressionnante: «Depuis mes plus jeunes années, cette prière a eu une place importante dans ma vie spirituelle... Le Rosaire m'a accompagné dans les temps de joie et d'épreuve. Je lui ai confié de nombreuses préoccupations. En lui, j'ai trouvé le réconfort... Le Rosaire est ma prière préférée. C'est une prière merveilleuse. Merveilleuse de simplicité et de profondeur».

En effet, cette prière, tout en appelant la Sainte Vierge à prier avec nous et pour nous, est une prière centrée sur Jésus Christ. Lorsqu'on récite les Ave Maria, on contemple et on médite les principaux épisodes de la vie de Jésus Christ. Que ce soient les mystères joyeux, douloureux, glorieux ou lumineux, ils nous mettent en communion vivante avec Jésus à travers le cœur de sa Mère et notre Mère. Et tous ces mystères intéressent toujours un aspect de notre vie individuelle ou familiale, un aspect de notre pays, de notre paroisse, ou de l'humanité. Le chapelet s'écoule au rythme de la vie humaine. N'est-ce pas un précieux instrument de catéchèse. Il faudrait l'inclure dans le programme de la catéchèse dès la première année du catéchuménat. Qu'en pensez-vous?

Certains objecteront que c'est une prière monotone à cause de la répétition continue et ininterrompue des Ave Maria qui la composent. À ceux-là, il faut demander s'il existe quelque chose de vital pour l'homme sans la répétition continue des mêmes actes.



Ainsi, pour se maintenir en vie, à longueur de journée, on ne fait que respirer: inspirer et expirer toujours de la même façon. Pour voir, nos yeux s'ouvrent et se ferment. Notre cœur bat continuellement en suivant toujours le même rythme. Le soleil lui-même se lève tous les jours à l'Est pour se coucher à l'Ouest; le jour succède à la nuit; la saison sèche succède à la saison pluvieuse toujours de la même façon. Quand il y a un retard, on s'en plaint. Nous avons besoin de cette répétition pour vivre. Il en est de même dans la vie spirituelle. La monotonie ou répétition est vitale. Nous avons besoin continuellement des mêmes prières (le Credo, le Pater, l'Ave Maria, le Gloria Patri), des mêmes actes de foi, d'espérance et de charité pour nourrir notre vie en Jésus Christ. Ne confondons pas la répétition avec l'ennui. Les amoureux, depuis des millénaires, se répètent toujours le même mot: «je t'aime». Personne ne s'est jamais plaint qu'il est monotone de s'aimer. Même si on trouve des synonymes, on est insatisfait et on revient toujours à la même expression: «je t'aime». Ce qui manque à ceux qui trouvent que la prière du Rosaire est monotone, c'est justement l'amour. Tout ce qui est fait sans amour est monotone dans le sens d'ennuyeux. Ce n'est pas pour rien que Jésus nous a dit que tous les commandements de Dieu sont contenus dans celui de l'amour à Dieu et l'amour envers le prochain. Le chapelet est un dialogue d'amour du Père et de ses enfants à travers la Vierge Marie qui est la maman. Et on se sent tout de suite en famille avec cette prière.

Pour ma part, j'ai eu deux curés qui aimaient dire le chapelet le soir après le repas. Ils m'ont inoculé ce bon virus. Et cela me réussit. Je les en remercie profondément. Je souhaiterais vivement que les prêtres puissent transmettre cette dévotion aux fidèles de leur paroisse. Ce qui suppose qu'ils prennent le chapelet, l'égrènent et enseignent à l'égrainer. Si le prêtre est reconnu comme l'homme de l'Eucharistie, je voudrais qu'il soit aussi l'homme du chapelet. Un prêtre catholique sans dévotion à la Vierge Marie ne tient pas longtemps debout. Si vraiment on aime le Christ, on se sent naturellement poussé à aimer sa Mère. Elle nous permet de garder un certain équilibre dans notre vie affective. Cela est vrai pour le prêtre, cela est vrai pour tous. J'exhorté aussi les mamans chrétiennes à transmettre cette dévotion mariale aux enfants.

Que le sanctuaire Notre-Dame de l'Atacora, qui n'est peut-être pas la huitième merveille du monde, mais à coup sûr la première merveille de l'Atacora, soit davantage fréquenté. Les fruits de sainteté ne tarderont pas à se faire voir. C'est mon souhait en cette année mariale. Et que la Vierge Marie nous aide à être de bons chrétiens, fidèles à son Fils Jésus Christ, lui qui est vivant pour les siècles des siècles.

† Mgr. Pascal N'KOUÉ  
évêque de Natitingou (Bénin)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## LE BUKAKARI : UN OBSTACLE GÉANT À L'ÉVANGÉLISATION DU SEPTENTRION

*(Suite et fin)*

### **II — LE BUKAKARI ET LE DROIT À LA LIBERTÉ RELIGIEUSE**

#### a) Le bukakari chosifie l'homme

S'il est vrai que l'homme est un être profondément religieux, il est d'autant plus vrai qu'il doit choisir librement sa religion. Vouloir lui imposer une religion irait contre sa nature. La liberté religieuse, comme la liberté de conscience, de pensée, le respect de la vie, de l'intégrité physique, découlent de la nature même de l'homme. Le bukakari dans ses méandres mêmes, viol la liberté religieuse qui est un droit inné et inviolable, antérieur à la concession de la société et partant de l'État. L'Église a le devoir de défendre au premier chef la liberté religieuse. Le pape Jean-Paul II exhorte chrétiens, musulmans et tous groupes ésotériques à mettre en avant le principe et la pratique de la liberté religieuse, car elle est la pierre angulaire des droits de l'homme.

#### EN QUOI LE BUKAKARI VIOLE-T-IL LE DROIT À LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ?

Séquestrer des êtres créés libres dans une maison pendant deux, trois ou quatre mois est une violation des droits de l'homme. Non seulement on les prive de leur liberté, mais ils sont soumis à la caprice des responsables du bukakari qui parfois sans cœur, sont intrépides. Il faut reconnaître objectivement que la méthode de conquête qu'utilisent les responsables du bukakari pour avoir leurs adeptes est une méthode perfide, contraire à la liberté d'adhérer à la religion de son choix. Ils utilisent des substances hallucinogènes pour faire endormir la conscience de leurs victimes. Les réactions ne se font pas attendre; des maux de tête violents commencent et se terminent par des transes. La victime est ainsi mise en demeure d'aller à des gens de sa famille qui ne vont certes pas l'aider, mais l'enfoncer davantage. Car, cette substance est souvent administrée par l'un des proches de la famille; lui aussi membre de la confrérie. C'est évidemment un cercle vicieux qui ne dit pas son nom.

Pour annihiler les effets de la substance, il faut inutilement des antidotes. Mais ces antidotes ne sont pas connus de tout le monde. Eh plus de ces tortures psychiques et physiques, il importe de souligner à grands traits cette torture morale à laquelle les femmes sont soumises. Le gongoué, l'un des responsables de la confrérie, a la réputation de courir les femmes selon le goût du jour. Les initiés lui cèdent facilement au risque d'avoir de gros ennus.

En bref, les membres du bukakari sont considérés comme méchants donc craints. Il vaut mieux ne pas se quereller avec eux, car ils peuvent vous jeter de mauvais sorts: comme faire tomber la foudre, bloquer ou dérégler le cycle menstruel d'une femme, rendre les accouchements difficiles, etc. Lors de certaines cérémonies, ils boiraient le sang d'un animal.

On ne comprend pas pourquoi certaines personnes et pas des moindres se permettent, de nos jours, d'encourager ou de cautionner ces pratiques exécrables, retrogrades et ce dans un pays de droit.

#### b) Son influence sur l'évangélisation

Il faut reconnaître que l'attitude la plus indiquée des groupes religieux est de dire: « Venez chez nous, nous sommes prêts à vous accueillir. Faites partie de notre groupe ». Loin de nous cette idée. Nous souhaitons être de rechercher la paix et l'harmonie qui sont les vraies conditions pour un vrai dialogue entre les religions. Notre tâche commune est de contribuer à la paix. Plus jamais la guerre de religion ! Mais pour que cette recherche de la paix soit réelle et efficace, il faut que chacun joue sa partition en respectant la religion de l'autre. Il nous faut développer une attitude d'accueil malgré la différence qui entretient un climat de suspicion entre les membres d'une même famille et partant de la société toute entière. Faudrait-il cautionner un tel climat de méfiance mutuelle ?

gnements valent leur pesant d'or et contribuent à la guérison de certaines personnes prises par le bukakari.

Lorsque les cas se présentent, il importe de faire une cérémonie de prière et d'exorcisme avec emploi d'encens; ensuite, le possédé prend un bain avec de l'eau bénite, après quoi, on lui passe l'huile des catéchumènes et on le consacre à la Vierge Marie; enfin, on lui fait prendre des antidotes qui connaissent des guérisseurs. Ces antidotes sont composés des contraires du principe actif des substances hallucinogènes. Il y a des plantes et des animaux que cet esprit ne supporte pas.

La plupart des chrétiens savent la méthode de transmission de cet esprit du bukakari et sont souvent sur leurs gardes chaque fois qu'ils sont invités pour les repas en famille ou hors de la famille. Le bukakari est donc une confrérie qui entretient un climat de suspicion entre les membres d'une même famille et partant de la société toute entière. Faudrait-il cautionner un tel climat de méfiance mutuelle ?

#### CONCLUSION

Dans son ouvrage « Amour et responsabilité », le pape Jean Paul II fait remarquer : « Nul n'a le droit de se servir d'une personne, d'en user comme d'un moyen, même pas Dieu son Créateur. De la part de Dieu, c'est d'ailleurs tout à fait impossible, car en dotant la personne d'une nature raisonnable et libre, il lui a conféré le pouvoir d'assigner elle-même les buts de son action, excluant par là toute possibilité de la réduire à n'être qu'un instrument aveugle servant aux fins d'autrui (...) » (12). Chaque personne possède donc sa fin propre. Elle n'est pas un instrument ni un moyen. L'Église ne peut se taire sur les éléments qui, dans certaines religions ou confréries dont le bukakari, semblent contredire la dignité de l'homme tels: rites parfois dégradants pour la personne humaine, discrimination envers les femmes, dans certains endroits, rejet des jumeaux. Le respect de la liberté religieuse devient, dans la perspective du pape, le test qui permet de vérifier si les droits de l'homme dans leur ensemble sont bien observés. C'est à ce niveau que se situe le rôle de l'Église, à laquelle il appartient de défendre au premier chef la liberté religieuse. Les responsables de cette confrérie doivent savoir que chacun est libre de choisir sa religion sans aucune pression extérieure.

Abbé Corneille Lin Gnancadjia  
Diocèse de Kandi  
Paroisse de Gogounou-Bagou

(12) WOJTYLA (K.), *Amour et responsabilité*, Société d'Éditions internationales, Paris, 1965, pp. 19.

## LE ROSAIRE ET LES PAPES : RAYONNEMENT D'UNE DÉVOTION ENGAGÉE

*(Suite de la page 8)*

l'actualité ecclésiale et la finalité humaine de cette prière à dimension divine et existentielle. Le rosaire, pour Jean-Paul II, est une « prière chrétienne qui élève les sentiments et les perceptions de l'homme, qui fait revivre les espérances du croyant, les espérances de la vie éternelle, qui engage la toute-puissance de Dieu et les attentes du temps présent, qui engage les hommes à collaborer avec Dieu ».

Dans sa catéchèse mariale du 5 novembre 1997, le pape « Totus Tuus », a souligné combien cette prière conduit à la contemplation des mystères de foi... Enfin, sa récente Lettre apostolique « Rosarium Virginis Mariae », a donné une vigoureuse et illustrative tonalité de son attachement à la Vierge Marie. Signée le 16 octobre 2002 — début de la vingt-cinquième année de son pontificat — et rédigée à l'occasion du cent-vingtième anniversaire de l'encyclique « *Supremi apostolatus officio* » du pape Léon XIII, cette Lettre apostolique est entrée dans la longue chaîne d'événements significatifs de l'actuel pontificat. Outre l'indiction de l'année — octobre 2002-octobre 2003 — proclamée « Année du rosaire de la Vierge Marie », Jean-Paul II a proposé un ajout de cinq nouveaux mystères aux quinze mystères traditionnels.

Au cœur des mystères joyeux, dououreux et glorieux, désormais, les catholiques contemplent également les mystères lumineux du saint rosaire. Et ces mystères lumineux constituent une contemplation lumineuse remplie de tendresse ! Un trésor de lumière inépuisable à creuser et à redécouvrir !

#### NOTES

(1) Lire avec intérêt : Salvatore M. Ferrara, « *Le Rosaire dans le magistère des papes...* », In Observatoire Romano n° 4 (2761) du 28 janvier 2003, pp. 8 - 9 - 10.

(2) Nous n'avons pour preuve que la grande attention du pape Léon XIII pour le sanctuaire de la Vierge à Pompeï.

(3) Cf. P. Pierre Legendre (SMA), In « *Cours de l'Histoire de l'Église* », séminaire Saint-Gall (2001-2002).

(4) Cf. Jean XXIII, *Celebrandi Concili*, Lettre apostolique du 11 avril 1961.

(5) Cf. Concile Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, n° 13 et *Lumen Gentium* n° 66, 67.

(6) Exhortation apostolique « *Marialis Cultus* », Vatican, le 2 février 1974 n° 8, 2, 15, 16, 23, 52-54.

(7) Cf. L'article : « 1978 : l'Année des trois Papes : Paul VI, Jean-Paul Ier, Jean-Paul II », in la Croix du Bénin n° 406 octobre 1978.

Brice C. Ousso  
Séminariste

## DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

# L'UNION AFRICAINE DES DÉFIS DE TAILLE À RELEVER

(Suite de la première page)

balises de la nouvelle institution panafricaine ont été jetées.

### STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT MISSES SUR PIED

Au nombre des décisions prises le jeudi 10 juillet, il y a eu l'élection de l'ancien président malien Alpha Oumar Konaré en qualité de premier président de la Commission africaine. Cette élection a été suivie de celle du vice-président et de la nomination des membres des commissions spécialisées de l'Union. Ainsi, l'Union africaine a été dotée des structures de fonctionnement. Il reste à travailler sérieusement, éviter les blocages et permettre à l'Union africaine d'atteindre ses objectifs fondamentaux à savoir: *établissement de la paix, l'unité et la concorde entre les fils et filles d'Afrique, développement durable du continent.*

### AU PROGRAMME, LE NEPAD

Au programme de cette historique rencontre il y a eu, entre autres, le Nouveau Partenariat pour le Développement africain (NEPAD). Pour sa réussite, l'Union africaine aura à faire face à plusieurs obstacles et pas des moindres. En vue de les surmonter, les membres de la Commission africaine doivent, entre autres, être imaginatifs, techniques et pragmatiques, s'éloigner de la paresse



Le président Alpha Oumar Konaré

intellectuelle, savoir lire les signes des temps, cultiver la complémentarité et la cohésion. Ce faisant, ils permettront à l'Union africaine de réaliser ce que l'Organisation de l'unité africaine n'a pu réaliser en une quarantaine d'années. Et faut-il le souligner ! L'Union africaine prend son envol à un moment où se multiplient les conflits un peu partout sur le continent, au moment où les crises ivoiriennes, congolaises et autres ne sont pas encore jugulées, au moment où Sao Tomé et Principe réputé pour sa stabilité rentre dans la zone de turbulence. Il ne faut pas oublier la Casamance, le Burundi et le Rwanda qui souffrent le chaud et le froid. En plus, des contradictions plus ou moins profondes existent entre certains chefs d'État africains.

### DES HÉSITATIONS QUI BLOQUENT

Par ailleurs, la mise en marche de certaines structures de l'Union africaine reste problématique à cause des hésitations de biens des chefs d'État à ratifier les divers textes régissant l'Union. A ce niveau, il est loisible de noter que la ratification du protocole devant régir le Conseil de paix et de sécurité souffre encore des divergences des chefs d'État. Pourtant, ledit Conseil est destiné à permettre à l'Union d'intervenir dans les conflits, à l'image du Conseil de sécurité des Nations unies. Actuellement, 16 États seulement ont ratifié le protocole du conseil alors qu'il faut 27 ratifications pour sceller sa création. Il en est de même du protocole d'accord portant création d'un parlement africain. A ce

jour, à peine une dizaine de pays l'ont ratifié.

### ENCORE DU CHEMIN

Pour un bon fonctionnement de l'Union africaine, le chemin à parcourir est encore long. Le premier président de la Commission africaine, Alpha Oumar Konaré, ancien président de la République du Mali, réussira-t-il à faire relever le défi par l'Union africaine au cours de son mandat de quatre ans ? Les obstacles à franchir ne sont pas minces. Il y a donc du chemin à parcourir.

L'avenir nous éclairera.

Félicien Sédjro

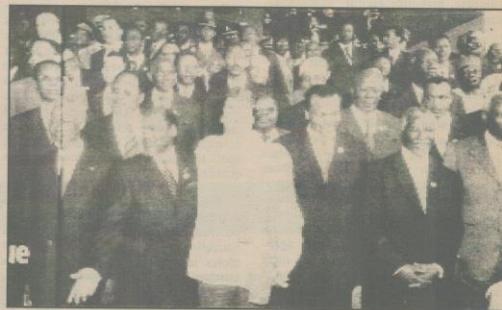


Photo de famille des chefs d'État et de gouvernement présents à Maputo.

# « VOUS ÊTES LE SEL DE LA TERRE ET LA LUMIÈRE DU MONDE »

(Suite de la page 7)

l'esprit de lumière qu'incarne le Christ. Les ténèbres sont l'œuvre de satan, le Malin qui s'accorde au mensonge, de l'hypocrisie et du faux. La lumière qualifie le domaine du bien et les ténèbres celui du Mal.

Le Christ ressuscité illumine le monde et les hommes de l'éclat de sa lumière. Il offre à chaque homme de devenir fils de lumière par le baptême (IP 2, 9) et donne à ceux qui croient en Lui la grâce de fuir les forces de ténèbres (Ep 5, 8).

### III — LE CHRÉTIEN, SEL ET LUMIÈRE

8 — Pour être sel de la terre et lumière du monde, il faut donc être en communion avec le Christ et vivre avec Lui. Il faut se nourrir de sa parole, se laisser éclairer, pénétrer par elle au point

de pouvoir dire comme saint Paul «ce n'est plus moi qui vit c'est le Christ qui vit en moi». C'est par Lui, avec Lui, et en Lui que vous deviendrez ce à quoi Lui-même vous convie.

Par la lecture assidue des Saintes Écritures, par la pratique quotidienne de l'Eucharistie, comme sommet de la vie liturgique, par la méditation et la formation qui vous est donnée, vous vous préparez à votre vocation de futurs citoyens responsables. Il faut la prendre au sérieux. Rien n'est le fait d'une génération spontanée.

C'est la qualité de ce que vous serez demain qui vous grandira et c'est par elle que vous serez perçus comme des hommes d'exemple. Des hommes qui font ce qu'ils disent. Cela ne s'improvise pas. Cela s'apprend par une éducation continue de son caractère pour en limiter les aspérités, par le souci d'enrichir son esprit et son cœur, dans une attitude d'humilité. Rien n'est jamais définitive-

ment acquis pour personne, surtout quand on veut servir les autres dans sa propre vocation. La maîtrise de soi est une conquête permanente. Il ne faut jamais se décourager. Ce n'est jamais facile de monter et il est facile de descendre...

Pour monter, il faut développer les qualités et les talents que Dieu a mis en vous. Chacun de vous en a. C'est par eux que vous serez sel dans nos sociétés qui sont en pleine mutation et dans les communautés où vous aurez à donner votre témoignage de chrétiens. En considérant vos talents comme des dons de Dieu à faire fructifier, vous aurez davantage confiance en vous-mêmes, sans vanité ni mépris pour les autres. Vous vous en servirez comme des atouts pour connaître le milieu où vous aurez à vivre votre engagement de service de vos frères, dans la cité.

Pour être un citoyen responsable, il faut être un homme de conscience; pour

être un homme de conscience, il faut honorer les valeurs qui distinguent un homme et le font considérer comme un homme de bien, de droiture et de paix, et un homme qui mérite respect.

Cultivez l'amour de la Vérité et ayez à cœur de rayonner la vérité de l'Amour.

9 — Être le sel de la terre et être la lumière du monde, c'est tout simplement être TÉMOIN de l'Amour qui nous vient du Christ, dans un souci permanent d'excellence. Avancez et que personne ne s'inquiète de vous voir venir ! Au contraire, que tous soient fiers de lire en vous la chance de demain pour notre cher pays.

Du courage ! Que le Seigneur vous bénisse et éclaire votre route !

+ B. Card. Gantin  
Doyen Émérite du Collège Cardinalice

## ECONOMIE - DÉVELOPPEMENT

# LES AFRICAINS ENTRE FAMINE ET OBÉSITÉ

*Moins spectaculaire que la famine, la "malbouffe" qui fait mourir à petit feu, gagne rapidement les grandes métropoles africaines où se développent l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Et ce n'est que le début!*

Manger à sa faim reste encore le premier besoin de très nombreux Africains des villes comme des campagnes. Mais alors qu'il est loin d'être satisfait pour tous, apparaît déjà, dans les grandes villes essentiellement, une autre forme de "malnutrition", cause de maladies "chroniques dégénératives liées à l'alimentation", selon les termes consacrés. C'est-à-dire de maladies qui lèvent les tissus et les organes et perturbent leur fonctionnement. Aux premiers rangs de celles-ci: l'obésité et dans son sillage, un cortège de maux qui affectent la vie des adultes ou les tuent précocelement (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers...).

Longtemps présentée comme une maladie de "riches", l'obésité est aujourd'hui, selon l'OMS, une "épidémie" mondiale qui touche 300 millions de personnes. Pour l'instant, les pays africains sont les moins touchés par ce fléau qui a atteint d'abord les pays nantis puis l'Asie et l'Amérique du Sud. Mais l'Afrique est entrée dans une phase rapide et risquée de transition nutritionnelle. Dans les métropoles, l'alimentation traditionnelle, plus équilibrée, laisse de plus en plus la place à des aliments issus des industries agro-alimentaires, riches en graisse et en sucre ou trop salés. Les boissons gazeuses sucrées, les fast-food, les additifs alimentaires comme les "cubes" sont autant d'aliments qui, consommés en grande quantité, nuisent à la santé de citadins qui font peu d'exercice physique. Les repas ne sont plus pris en famille autour du plat mais dans la rue avec des aliments tout prêts, ce qui incite au grignotage, facteur de prise de poids.

### «UNE BOMBE À RETARDEMENT»

Le Brésil, la Chine, la Malaisie qui ont changé rapidement d'alimentation sont parmi les pays les plus touchés par l'obésité avec les pays d'Afrique du Nord, comme la Tunisie où 40 % des femmes sont obèses. Ce dernier phénomène est aussi lié à la culture qui valorise l'embonpoint chez les femmes musulmanes, signe de bonne santé, de fertilité et de réussite. Une idée très répandue mais fausse et dangereuse car un surpoids important entraîne des problèmes respiratoires, d'hypertension, des difficultés à se déplacer...

En outre, des études menées par des chercheurs ont montré que des bébés issus de mères mal nourries développent *in utero* des mécanismes pour économiser l'énergie et les nutriments. Une fois adulte et bien nourris, ils sont alors plus enclins que d'autres à devenir obèses. Aujourd'hui déjà, selon Francis Delpeuch, responsable d'une unité de recherche sur l'alimentation à l'Institut de recherche pour le développement, à Montpellier (France), un Africain d'âge mûr a plus de chances de mourir d'une maladie cardio-vasculaire qu'un Français. Les pays du Sud ont en effet beaucoup moins de moyens que ceux du Nord pour

soigner cette pathologie. C'est donc "une bombe à retardement", selon les termes d'un médecin de Dakar, qui se prépare pour l'Afrique où les conditions sont déjà réunies pour que ces maladies pennent une ampleur dramatique.

### LA MONDIALISATION, UN ACCELERATEUR

Pour Francis Delpeuch, la mondialisation des échanges est un redoutable accélérateur de ces phénomènes. La globalisation de la "malbouffe" est liée à l'urbanisation et à la pauvreté. Les multinationales de l'agroalimentaire cherchent avant tout à capter ces marchés de plus en plus importants. Comme pour le tabac, toutes les techniques de marketing sont bonnes pour faire consommer à des citadins peu informés leurs produits. La firme Coca-Cola, plus gros employeur du secteur privé en Afrique, qui commercialise aussi Fanta et Sprite, les principales "sucreries" consommées sur le continent, ne vient-elle pas de lancer une nouvelle campagne de publicité "Demain t'appartient" qui associe la consommation de ces breuvages à la réussite sociale. Un intense bataille médiatique est prévu pour lancer ce concept et relancer les ventes: affiches, spots télé et radio, animations dans les quartiers...

Seules des réglementations difficiles à mettre en œuvre et la prévention pourraient limiter la progression de ces nouvelles maladies qui touchent presque toutes les couches de la société. Mais aujourd'hui, dans une même ville, cohabitent des gens qui souffrent de carences alimentaires importantes, les plus pauvres généralement, et d'autres qui bénéficient d'une nourriture beaucoup plus riche mais souvent déséquilibrée. C'est encore, presque toujours, la lutte contre la malnutrition et les maladies de carence qui est mise en avant car plus urgente et nécessaire. Mais l'éducation et la formation des générations futures deviennent aussi indispensables.

*"Faites tout pour préserver votre alimentation traditionnelle la plus diversifiée possible, conseille Francis Delpeuch aux Africains. Si vous perdez ces différents modes culinaires qui permettent une alimentation équilibrée, les dérives vont s'accélérer."*

Marie-Agnès Leplaideur (Syfia)

### DES CONSEILS POUR MIEUX VIVRE

Pour vivre vieux et en bonne santé, les experts de l'OMS préconisent de mieux équilibrer l'apport nutritionnel journalier et de dépenser plus d'énergie.

Ils donnent quatre grands conseils simples:

- consommer moins d'aliments énergétiques riches en sucre et en acides gras saturés (présents dans les viandes, les produits laitiers et certaines huiles végétales de palmier notamment);
- réduire l'apport en sel;
- consommer plus de fruits et de légumes frais;
- faire au moins une heure d'exercice physique d'intensité modérée tous les jours.

# TOURISME AFRICAIN : EN PROGRÈS MAIS PEUT MIEUX FAIRE !

*Le tourisme progresse en Afrique et les experts lui promettent une belle croissance dans les 20 ans à venir. Ce serait même une panacée contre la pauvreté si les chiffres globaux ne cacheraient pas de très grosses disparités.*

Le monde bouge. Si les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) se réalisent, plus d'un milliard et demi de touristes visiteront la planète en 2020 contre quelque 715 millions en 2002 soit plus du double. Avec à la clef une manne de 2000 milliards de dollars (sans compter le transport) qui fera de l'industrie touristique un des secteurs les plus florissants après le pétrole et l'automobile. L'Afrique qui dispose d'atouts exceptionnels et variés (patrimoine naturel, diversité culturelle et... soleil) arrivera-t-elle à tirer son épingle du jeu dans cette course au trésor ?

Pour les membres de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, réunie en mai dernier à Luanda (Angola), celle ne semble guère faire de doute. "Le tourisme peut être le moteur de la réduction de la pauvreté et l'agent de l'amélioration des conditions de vie dans l'ensemble du continent. L'Afrique est le produit le plus prometteur du monde", déclarait à cette occasion le ministre du tourisme mauricien. En 2002, près de 29 millions de personnes ont choisi l'Afrique comme destination: elles seront 77 millions en 2020. Mais la part du continent noir dans le tourisme mondial reste et restera cependant des plus modestes: 4 % des arrivées en 2002, 4,4 % en 2020. Au titre de comparaison, l'Asie et les îles du Pacifique passeront dans le même temps de 14,3 à 25,5 %. Le gros des troupes continuera à visiter l'Europe (45,9 %).

### CROISSANCE ET RÉSISTANCE

Bon an mal an, le tourisme africain progresse: 6,1 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2000. Sa croissance sur la même période en nombre d'arrivées dépasse même celle du tourisme mondial (+ 4,3 %), frappé de plein fouet par les attentats du 11 septembre 2001. L'Afrique a bien résisté au choc mais avec de très grandes disparités entre le Nord et le Sud. Le Maghreb, touché en outre par l'attentat de Djemaa El Fna à Marrakech (Tunisie) en avril 2002, a accusé une baisse de 4 % entre 2001 et 2002 alors que l'Afrique subsaharienne gagnait 8,5 points. "Dans un contexte mondial d'incertitude persistante (...)", affirme l'OMT, l'Afrique a, d'une manière générale, maintenu sa position de marché connaissant toujours la croissance, bien qu'avec des situations très variables d'une région et d'un pays à l'autre, il n'y ait pas lieu de pavoiser".

En effet, le paysage reste toujours massivement dominé par trois grandes destinations: l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie qui, à eux seuls, drainent plus de la moitié des touristes. Les retombées financières du tourisme se répartissent donc très inégalement sur le continent: en 2000, sur les 10,9 milliards

de dollars générés par ce secteur, 9,7 ont été encaissés en Afrique du Nord, de l'Est (Kenya) et en Afrique australe. L'Afrique de l'Ouest a dû se contenter de 1,1 milliard et l'Afrique centrale de 100 millions seulement. Or, si comme le souhaitent les experts, le tourisme est une activité susceptible de réduire la pauvreté, c'est dans ces deux régions qu'il reste le plus à faire puisqu'elles comptent 20 des 49 pays les plus pauvres de la planète (Pma).

### LES TOURISTES VEULENT LA PAIX

En Afrique de l'Ouest, seul le Ghana, le Nigeria et le Sénégal ont réussi à attirer quelques centaines de milliers de visiteurs. Quant aux pays d'Afrique centrale, souvent minés par les conflits, l'insécurité ou l'instabilité politique, la plupart sont "formellement déconseillés" aux voyageurs, pour reprendre l'expression utilisée sur le site du ministère français des Affaires étrangères. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la dernière rencontre de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique s'est tenue en Angola, un pays qui sort enfin de vingt ans de guerre. Son thème: "Tourisme et paix". La paix est en effet pour ces régions la condition numéro un du retour des touristes occidentaux. La plupart de ceux-ci n'arrivent pas à faire la différence entre les pays en conflit et leurs voisins qui vivent paisiblement, ont tendance à généraliser et à annuler leurs réservations dès que survient un problème dans l'un ou l'autre pays.

Cette image négative explique également les difficultés à mobiliser les investisseurs étrangers et même locaux. À Luanda, les participants ont insisté sur l'espoir qu'ils placent dans le Népad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) pour créer un cadre où le tourisme africain pourra réellement se développer, et rechercher le soutien d'autres institutions.

Autre piste explorée lors de cette rencontre: celle de l'intégration régionale. Dans un secteur qui par définition vit de la mondialisation, la collaboration s'impose plus que dans tout autre. Les pays ont été invités à exploiter ensemble leurs richesses éco-touristiques en créant par exemple des circuits communs. Faciliter les déplacements d'un pays à l'autre est d'ailleurs rentable car un voyageur qui bouge dépense plus qu'un séducteur. Un "Visa touristique Entente" a ainsi été créé entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo.

A Luanda, le problème récurrent d'une meilleure desserte aérienne de l'Afrique a une fois de plus été abordé. Avec un certain optimisme: "La libéralisation progressive du transport aérien a été jugée porteuse d'une augmentation des flux touristiques".

Denise Williams (Syfia)